

APPARENCES ET RÉALITÉS DE LA COMMÉMORATION DE CHARLES MAURRAS

Annie Lacroix-Riz, professeur émérite université Paris 7

Apparences et réalités de la commémoration de Charles Maurras Paru les 15-17 mai 2018 sur le site Lescrises.fr,

<https://www.les-crisis.fr/de-charles-maurras-a-son-biographe-olivier-dard/>

<https://www.les-crisis.fr/apparences-et-realites-de-la-commemoration-de-charles-maurras-2e-partie-une-commemoration-celebration-par-un-biographe-faisant-lunanimite-des-historiens-du-consensus/>

<https://www.les-crisis.fr/de-lurgence-de-la-reedition-des-collabos-au-role-du-haut-comite-aux-commemorations-nationales-de-2011-a-2018/>

(A consulter car, à ces articles, sont joints d'importants documents)

I. DE CHARLES MAURRAS À SON BIOGRAPHE OLIVIER DARD

A. DU DITHYRAMBE À LA POLÉMIQUE

La commémoration de Charles Maurras, organisée comme ses semblables par le Haut comité aux commémorations nationales -- institution fondée en 1974 par Maurice Druon, ministre de la Culture, et qui, rattachée à la direction des Archives de France en 1979, était depuis lors chargée « de veiller à la commémoration des événements importants de l'histoire nationale » --, se présentait sous les meilleurs auspices. Olivier Dard, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-Sorbonne, temple de l'Alma Mater, et auteur d'une biographie de Maurras, *Maurras. Le maître et l'action*¹, avait été choisi par ses pairs et par sa ministre pour rédiger la « notice » destinée au « Livre des commémorations nationales » 2018, sur le fondateur du fascisme français, qui avait été lui-même jugé digne d'y figurer pour le 150^e anniversaire de sa naissance. Cette notice n'avait pas déparé le « recueil » loué en janvier 2018 par l'éditrice et ministre de la Culture Françoise Nyssen dans un « avant-propos » reproduit par le site du HCCN, ainsi commencé -- « L'intérêt grandissant pour l'histoire, le besoin d'explorer sa mémoire et le goût de la fête expliquent le succès des anniversaires et des commémorations. » et ainsi conclu : « À vous qui aimez l'histoire de France, à vous qui aimez la voir reprendre vie, je conseille chaleureusement la lecture du Livre des Commémorations nationales de 2018. Il vous apportera, j'en suis sûre, un grand plaisir et de belles émotions! »² Selon le journaliste allemand Thomas Hanke, auteur, le 29 janvier, d'un article sur le « problème d'antisémitisme [de...] la France » (*Handelsblatt*,) la laudatrice avait également déclaré : « J'espère que ce livre sera beaucoup lu. »³

Des rumeurs avaient à l'évidence en janvier couru dans les milieux bien informés, notamment la LICRA et SOS Racisme⁴, sinon sur la notice, du moins sur la décision de « commémorer » Charles Maurras, symbole de la réaction cléricalo-monarchiste, de la haine

¹ Paris, Armand Colin 2013, pas de sous-titre en 1^e de couverture, cf. *infra*.

² <https://francearchives.fr/commemo/recueil-2018/>

³ « Écrits antisémites. La France a un problème d'antisémitisme », *Handelsblatt*, 29 janvier 2018, <http://www.handelsblatt.com/politik/international/judenfeindliche-schriften-frankreich-hat-ein-antisemitismus-problem/20904384.html>

⁴ http://www.lemonde.fr/culture/article/2018/01/27/nyssen-rappelle-son-rejet-total-des-theses-de-l-ecrivain-charles-maurras-qui-doit-etre-commemore-en-2018_5248170_3246.html

contre « la Gueuse », « les métèques » et les « rouges », et de l'antisémitisme « français » : faut-il rappeler qu'il participa à la Ligue d'Action française dès sa naissance, 1898 (et à sa revue éponyme, fondée en juillet 1899) déchaînée contre Alfred Dreyfus, arc-boutée contre la révision du procès du capitaine et vouée à la préservation de « l'honneur de l'armée »? Le 28 janvier 2018, deux jours après une mise en garde de Grégoire Leménager dans *L'Obs* (« Tiens, le théoricien antisémite de l'antiparlementarisme est inscrit au menu des “Commémorations nationales” »⁵) Mme Nyssen fit volte-face et publia un communiqué évoquant une « polémique » dont le commun des mortels ignorait la teneur mais assez vive pour l'inciter à extraire la notice du « Livre des Commémorations nationales 2018 » :

« Je tiens d'abord à rappeler mon rejet total des thèses et de l'engagement de Charles Maurras. Il n'y a absolument aucune ambiguïté dans ma position. La polémique autour du “Livre des commémorations nationales” n'est pas la première puisqu'en 2011, le ministère de la Culture avait décidé de renommer le “recueil des célébrations nationales” en “Livre des commémorations nationales” suite à l'émoi qu'avait suscité la “célébration de Louis-Ferdinand Céline”. Cette décision marquait la volonté de ne pas limiter ce travail d'identification par le Haut Comité des commémorations nationales aux seules heures de gloire à célébrer mais aussi aux heures sombres de l'histoire de France. Nous voyons aujourd'hui que l'ambiguïté persiste. Que la commémoration peut être vécue comme un appel à célébrer ensemble au nom de la nation. Cela conduit à des malentendus qui sont de nature à diviser la société française.

Nous devons lever cette ambiguïté. Je recevrai très prochainement les membres du Haut-comité présidé par Madame Danielle Sallenave afin de questionner, ensemble, la pertinence de cette démarche mémorielle conduite au nom de l'État par des experts. J'ai par ailleurs demandé au directeur de la publication du “Livre des Commémorations nationales 2018” de rappeler l'ouvrage et de lancer sa réimpression après retrait de la référence à Maurras. Le travail et l'expertise des membres du Haut-comité ne sont évidemment pas en cause. »⁶

Toute personne s'intéressant, professionnellement ou non, à l'histoire contemporaine comprit le sens de la « polémique » quand le politiste Patrick Weil, qui, quoique non membre du Haut comité aux commémorations nationales, disposait d'un exemplaire du Grand Livre non encore expurgé, publia, par « tweet » la photographie de la « notice » de deux pages. Avec ce commentaire : « Voici la notice sur Maurras à laquelle nous avons échappé. Pas même la mention des caractères raciste et antisémite de son nationalisme. A fortiori de son rôle dans la fondation intellectuelle d'un antisémitisme d'État. À chacun d'en juger. »⁷ Il en fut jugé pendant la semaine suivante, où les grands médias écrits et audiovisuels stigmatisèrent, en termes plus ou moins vifs, cette fâcheuse omission du « mot antisémite ». On pourra aisément lire le déluge d'articles et consulter les « débats » (les guillemets sont expliqués plus loin) audiovisuels sur la notice et sur la commémoration. Je n'en retiens ici que l'épisode du 2 février 2018 sur France Culture, parce qu'il pose la question du fonctionnement actuel l'histoire contemporaine.

Guillaume Erner interrogea Olivier Dard avec beaucoup d'égards, tant sur le fond du questionnement que sur la forme : il se gardait de vouloir lui « faire un procès » (« j'espère bien, je ne suis pas au tribunal » répliqua l'intéressé). Au cours du présumé débat, Christophe Prochasson, compagnon de plateau catalogué à gauche, ancien recteur et président de l'EHESS aussi couvert d'honneurs que les historiens du HCCN⁸, servit surtout de faire-valoir au

⁵ « La France doit-elle célébrer Charles Maurras en 2018? », <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20180125.OBS1238/la-france-doit-elle-celebrer-charles-maurras-en-2018.html>

⁶ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Declaration-Livre-des-commemorations-nationales-2018>

⁷ <https://twitter.com/PatrickWeil1> en recherchant la date, 1^{er} février; et retwitt de Raphaëlle Bacqué, du 2 février 2018.

⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Christophe_Prochasson

biographe de Maurras : ayant certes concédé que ce dernier incarnait l'anti-République et qu'il était antisémite, il déclara notamment qu'il avait été condamné par le Vatican comme mauvais « catholique » et souligna la différence profonde entre antisémitisme « exterminationniste » nazi et « antisémitisme français [...] culturel », mettant les auditeurs en garde sur le péril d'« anachronisme » d'une confusion des deux.

Au cours de cette plaisante joute, l'insistance du journaliste sur l'absence du fameux « mot antisémite » agaça Olivier Dard. Ce fut d'abord : « je ne sais pas » pourquoi j'ai oublié d'en faire état, suivi d'un développement sur l'« antisémitisme français, ancien, quasi original » d'un Maurras formé par Édouard Drumont (auteur de *La France juive* pareillement aseptisé à l'occasion), tenant d'un simple « antisémite d'État », radicalement opposé au « racialisme biologique [...] de son temps », et « germanophobe convaincu » que sa germanophobie avait prémuni de tout contact avec l'antisémitisme nazi. Cet « antisémitisme durable et ancien » était d'ailleurs de convenance, Maurras l'ayant surtout apprécié comme « porteur sur le plan de l'opinion » : cette thèse du caractère superficiel et démagogique de l'antisémitisme maurrassien ne fit même pas réagir ses deux interlocuteurs. Ce fut ensuite un quasi-cri du cœur excédé : « c'est un oubli, dont acte ! », suivie d'un nouveau ripolinage de Maurras, qui ne mettait pas tous les juifs dans le même panier, mais concédait qu'il y en eût de bons. Nul ne songea à parler des rapports de Maurras avec les *mauvais* juifs depuis les années 1880, Occupation comprise. Ni à rappeler que le silence de plomb sur l'antisémitisme est une tactique antisémite éprouvée, seule possible, aujourd'hui, pour certains universitaires attachés à leur label académique. Sauf dans certaines facultés, assurées à cette date de l'impunité, dont les débordements *fascistes* du début 2018, de Montpellier à Tolbiac, raniment la tradition d'entre-deux-guerres des Camelots du roi et autres ligues cagoulardes⁹.

B. DE LA BIOGRAPHIE À LA NOTICE

La notice sur Maurras constituait un scandale par ses mensonges et omissions. Elle accordait moins de six lignes (sur deux pages) à l'Occupation, d'une discrétion de violette : de 1908, date de création du journal *l'Action française* « jusqu'en 1944 [Maurras] passe ses soirées et ses nuits [à son siège], écrivant son article quotidien, largement lu et commenté. [...] En 1940, Maurras rallie le maréchal Pétain, “divine surprise” à l'heure de la défaite. Resté aussi antiallemand et antinazi que par le passé, il n'en est pas moins un pétainiste convaincu et avalise l'ensemble de la politique conduite par l'État français. » L'historien avait donc constaté une différence notable entre cette dernière et « la politique conduite par » le Reich occupant, y compris en matière antijuive ? On savait pourtant au moins depuis *La France de Vichy* de Robert Paxton (1973) que la formule Pétain, bien préférable à celle d'un Quisling haï d'emblée de son peuple, avait abouti à une gestion allemande directe. Et l'historiographie, dotée depuis lors de sources considérables, est allée beaucoup plus encore dans la démonstration.

Moins de six lignes pour quatre ans banals, soit pas plus que pour « l'épuration » et la « condamnation » que Maurras eut manifestement motif à récuser violemment : les chefs d'accusation ne sont pas précisés plus que les activités de 1940-1944 bornées aux soins apportés au journal. On se demande bien pourquoi « Maurras incarne pour ses adversaires la figure du “mauvais maître”. » On n'a rien lu non plus sur la contribution à la liquidation de la République de ce simple « procureur impitoyable [...] du régime républicain », mais qui l'a ménagé pendant

⁹ Avant la violence contre les « gauchistes » contemporains (faire une recherche en ligne), avait triomphé à « la Faculté de Droit de Paris » la violence contre des juristes « républicains » et les (rares) étudiants communistes et socialistes : sur le déchaînement fasciste éthiopien de 1935-1936 et les attaques Camelots du roi et autres ligues fascistes (dont les Jeunesses patriotes de Pierre Taittinger) contre le professeur de Droit Gaston Jèze, avocat devant la SDN du Négus d'Éthiopie contre l'agresseur italien, assailli comme franc-maçon et juif, voir « l'Affaire Jèze », gros dossier 4-15 mars 1936, F7 12964, notes journalières de la Préfecture de police concernant réunions et manifestations, 1^{er} -15 mars 1936, AN.

la Grande Guerre, au service de « la victoire sur une “Allemagne éternelle” détestée. Le début des années vingt marque l’apogée de l’influence culturelle de l’Action française mais la condamnation pontificale de 1926 lui porte un coup sérieux. Maurras rebondit au tournant des années trente sur fond de crises et de scandales (Stavisky) qui débouchent sur l’émeute du 6 février 1934. L’épisode met en cause la fonction de chef politique d’un maître dont de jeunes militants, attirés par le fascisme, déplorent l’écart entre la virulence des discours et l’inefficacité des actions conduites contre le régime. »

La notice est *muette* sur l’antisémitisme de Maurras, mêlé de fureur antibolchevique visant tout juif, même anticommuniste (ce qui est le cas des deux personnalités mentionnées ci-dessous) et de xénophobie : rien n’en est dit entre l’ère Dreyfus -- réduite à la célèbre dénonciation par l’« anti-dreyfusard » du « syndicat de la trahison », que symbolise “l’Anti-France [...] des quatre États confédérés (juifs, francs-maçons, protestants et métèques“ » -- et son décès de 1952. La biographie de 2013, presque aussi discrète, trahit un parti-pris d’omission dont témoignent :

1° le passage unique relatif à Abraham Schrameck, ministre de l’intérieur du Cartel des Gauches, évoquant la « lettre ouverte de Charles Maurras à M. Abraham Schrameck » parue dans *l’Action française* le 9 juin 1925, puis publiée en *tract*¹⁰ -- double précision qu’a omise Olivier Dard. « Célèbre [notamment] pour son antisémitisme [...], le propos de Maurras vaut aussi pour sa menace d’assassinat », écrit-il : il ne « vaut [pas] aussi pour sa menace », c’est l’« antisémitisme » morbide qui le motive, et que l’historien esquivé, comme le prouvent les citations ici ajoutées en italique à l’extrait cité p. 149 :

« Il est vrai que, par votre personne, vous n’êtes rien. Personne ne sait, nul ne saurait dire d’où vous sortez. Pas un Français sur 500 000 ne serait capable de renseigner là-dessus ceux qui sont de chez nous et dont on connaît les pères et les mères. On sait, on sait fort bien que votre collègue Steeg, qu’une bouffonnerie du sort a mis à la Justice, est le fils d’un pasteur allemand qui n’a jamais pu produire ses pièces de naturalisation. De vous, rien n’est connu. Mais vous êtes le Juif. Vous êtes l’Étranger. Vous êtes le produit du régime et de ses mystères. Vous venez des bas-fonds de la police, des loges, et, votre nom semble l’indiquer, des ghettos rhénans. Vous nous apparaissez comme directeur des services pénitentiaires vers 1908 ou 1909. [...] Vos premiers actes connus établissent votre fidélité à la consigne ethnique donnée par votre congénère Alfred Dreyfus le jour de sa dégradation : “Ma race se vengera sur la vôtre”. Votre race, une race juive dégénérée, car il y a des juifs bien nés et qui en éprouvent de la honte, la race des Trotski et des Krassine, des Kurt Eisner et des Bela Kuhn [(sic), pour Kun¹¹], vous a chargé maintenant d’organiser la révolution dans notre patrie. Mais cela se voit un peu trop. C’est un peu trop clair. Vous symbolisez parmi nous, de façon un peu trop visible, l’Étranger qui s’est emparé par surprise du gouvernement et qui le fait servir à des fins anti-gouvernementales et anti-nationales. Par la force d’un rôle ingrat, et faute de vous être arrêté à temps, vous êtes ainsi devenu, monsieur [(sic), sans la majuscule qu’un juif ne mérite pas] Abraham Schrameck, l’image exacte et pure du Tyran sur lequel les peuples opprimés ont exercé en tout temps leur droit établi et vérifié, à la liberté. Vous nous appartenez aussi. Vous êtes à la lettre, notre homme. [...] En d’autres termes, par position et définition, vous êtes extrêmement bon pour le châtement.

Tel quel pourtant, vous nous rendrez cette justice : on vous a laissé tranquillement à la place qui n’est pas la vôtre, et vous n’y avez été ni inquiété, ni menacé, ni provoqué. Par amour

¹⁰ Lettre citée et commentée par les RG de la Sûreté générale (future Sûreté nationale, SN) depuis juin 1925, F7, 13197, Action française, dossier « Menaces de Maurras contre Schrameck, 1926-1927 », Archives nationales (AN).

¹¹ Transcription courante dans l’entre-deux-guerres des milieux *antisémites*, policiers inclus (au contraire de ce qu’avance le lien cité à la n. suiv.), Kuhn étant plus proche du notoire nom « juif » de Cohen : voir les fonds F7, AN, et GA, Archives de la Préfecture de police (APP).

de la paix et de l'ordre, on n'a songé à punir ni vos usurpations ni même votre domination. Oui, je le dis en rougissant, cette domination est soufferte, elle a été, elle est soufferte courageusement. Elle le sera encore. Mais jusqu'à l'acte d'oppression, je vais plus loin jusqu'à la menace, jusqu'à vos menaces de mort exclusivement. Nous ne souffrirons rien au delà. Et, comme voici vos menaces, monsieur Abraham Schrameck, comme vous vous préparez à livrer un grand peuple au couteau et aux balles de vos complices, voici les réponses promises. Nous répondons que nous vous tuons comme un chien. » La litanie se poursuit, plus spécifiquement anticommuniste, et s'achève sur un paragraphe comportant cette phrase : « *C'est sans haine comme sans crainte que je donnerai l'ordre de verser votre sang de chien s'il vous arrive d'abuser de la force publique pour ouvrir les écluses de sang français sous les balles et les poignards de vos chers bandits de Moscou.* »¹² Quel lecteur de bonne foi peut prétendre que, par la brève citation dont il a expurgé la litanie antisémite, Olivier Dard a respecté le sens réel de « [l]a menace » de Maurras?

Il a en outre attribué ladite menace à une nécessité défensive, « visa[n]t d'abord à rendre la police plus vigilante à assurer la sécurité des militants de l'AF et de ses dirigeants ». Il y voit, leitmotiv de la biographie, un exemple de « la violence [...] canalisée, si ce n'est ritualisée [...] de l'AF », soulignant le contraste « entre une violence verbale et ses prolongements physiques » bénins (p. 149). Il a préféré, dans sa notice, parler de « virulence des discours », jamais suivie d'effet. Devant Guillaume Erner, il a évoqué l'« aboulie » permanente de Maurras, que lui auraient reprochée ses anciens adeptes, si déçus de sa présumée inaction contre la République qu'ils auraient rompu avec lui. Rupture si sincère, que, entre autres signes de leur intimité maintenue, les RG de la Préfecture de police rappelèrent en février 1941 que Charles Maurras avait été, en juin 1940 « l'un des rares journalistes qui a[vaient] pris la défense des collaborateurs de Je suis partout », si nombreux à rejoindre le PPF¹³ (aboulique, aussi?)

Je conseille vivement à Olivier Dard, qui a grîmé Maurras en inoffensif Oblomov, la lecture des fonds F7 des Archives nationales et GA de la Préfecture de police sur la bénignité d'entre-deux-guerres des Camelots du roi et autres ligues fascistes. Ils sont formels, d'une part, sur les trésors d'indulgence que l'appareil d'État de la République française dispensa à l'Action française, infiniment mieux traitée que les rouges, y compris par Abraham Schrameck; d'autre part, sur ce que les fondateurs de la Cagoule, créée en 1935-1936 par les membres de la 17^e section d'Action française, du 16^e arrondissement, devaient à leur vivier du point de vue « physique » ou pratique : c'est à l'Action française, avec la due protection de Maurras, que ces sicaires avaient expérimenté « les balles et les poignards »; uns et les autres imputèrent régulièrement leurs crimes aux « bandits de Moscou », y compris quand, devenus « cagoulards », ils en usèrent constamment à l'ère de la « tactique de la tension » (1936-1937)¹⁴.

2° les rares passages où est cité Léon Blum. Ne figure qu'un épisode (de 1937) des montagnes d'injures notoires déversées, simple « provocation » (p. 195), de l'avis (habituel) d'Olivier Dard. Lequel ajoute, sans source, que Maurras fut entièrement innocent de l'assaut, qui n'était lui-même pas un « attentat », lancé contre Blum par des Camelots du roi, lors des obsèques de Jacques Bainville le 13 février 1936 : « présent en tête du cortège funéraire [... il] n'a rien à voir avec cette agression qui ne résulte ni d'une provocation ni d'une préméditation » (p. 149)¹⁵.

¹² Je certifie l'honnêteté de mes coupures, contrôlables : <http://maurras.net/textes/249.html>

¹³ Fiche des Renseignements généraux de la Préfecture de police (RGPP), 7 février 1941, GA, R 6, Lucien Rebatet, APP.

¹⁴ Lacroix-Riz, *Le Choix de la défaite*, Paris, Armand Colin, 2010, chap. 3, 6, *passim*, et index Maurras, *Camelots du roi, Cagoule, Comité secret d'action révolutionnaire* et CSAR.

¹⁵ Les RGPP excluent la rencontre de hasard, notamment fiche 14 février 1936 sur l'attaque des Camelots du roi, GA, B 24, Jacques Bainville, APP.

Et quid des autres agressions antisémites, alors systématiquement préconisées par l'Action française et Maurras, et fortement relancées par les élections d'avril-mai 1936 si décevantes. Je recommande vivement à Olivier Dard, entre autres ressources, le dossier d'alors des « bleus des Renseignements généraux de la Préfecture de police et de la Sûreté nationale » : les dirigeants Action française « tentent d'amorcer un mouvement antisémite. [...] les Camelots du roi se montrent plus agressifs encore contre les juifs que contre les socialistes et les communistes. [...] Depuis quelques jours, dans le journal l'Action française, Charles Maurras s'en prend vivement aux israélites. » La ligue « vient de faire éditer plusieurs milliers de tracts intitulés "D'où vient la révolution?", dans lesquels les juifs sont accusés de fomenter cette dernière. »¹⁶

Qu'une notice commémorative officielle de deux pages ne comporte pas de références, soit. Mais la biographie repose elle-même sur l'imprimé, *tronqué* si nécessaire au point d'en perdre son sens, comme l'ont montré les exemples précédents, et sur de la seconde main riche en ouvrages pas cruels pour « le maître ». Et ce alors qu'Olivier Dard se félicite dans ses présumées « sources pour l'étude de Charles Maurras » de l'existence d'« un imposant fonds Charles Maurras (576 AP) [qui] comprend 210 cartons, couvre 29 mètres linéaires et est consultable sur dérogation »¹⁷. Notons en sus que ces « archives privées » (AP) des Archives nationales, soumises à dérogation particulière, sont complétées par des fonds *publics* (de libre consultation ou « en dérogation générale ») : fonds français de toute nature, pas seulement policiers et judiciaires, et fonds étrangers (dont les archives allemandes publiées). Comment est-il possible, après les avoir seulement sondés, de soutenir que Maurras n'avait pas eu d'activité politique *stricto sensu* discernable avant son ralliement brutal à Pétain dont l'arrivée aux affaires aurait pour lui constitué une « "divine surprise" à l'heure de la défaite » (notice); qu'il était sous l'Occupation « resté aussi antiallemand et antinazi que par le passé » (« un germanophobe impénitent et un adversaire du nazisme » qui n'éprouva pas la moindre « attraction pour le nazisme », *Maurras*, p. 213).

Certes, dans les années 1920, le « nationalisme intégral » avait caractérisé l'Action française. C'est ce qui lui valut la brutale excommunication pontificale d'août-septembre 1926, sans rapport avec le catholicisme défectueux de Maurras. L'Action française demeurait « anti-boche », gênant la tactique vaticane de « pacification » dont Berlin avait alors *momentanément* besoin pour mieux préparer la Revanche. Le pape Pie XI, aussi pro-allemand que Pacelli (son futur secrétaire d'État puis successeur) et Maglione en Suisse puis en France (et futur secrétaire d'État de Pacelli), fit donc tomber le couperet, pendant un certain temps funeste à la ligue fasciste. La lecture de *L'Action française* dans la période-clé de l'excommunication, 1926-1932, fournit sur le trio du Vatican, serviteur du Reich en tout point (éventuellement contre l'Italie), des informations aussi précises que les archives. Mais ce conflit (momentané) avec la Curie¹⁸ n'empêcha pas la ligue « nationaliste » d'être *stricto sensu* fasciste : le mot ne figure ni dans la biographie ni dans la notice, mais l'Action française servit de « matrice » unique, tant par ses membres que par sa ligne et ses pratiques, à *toutes* les ligues fascistes créées à partir de 1922-1924. Gauche renégate de la SFIO ou du PCF exceptée, tous les ligueurs en étaient issus, Cagoule incluse.

Mais le fascisme maurrassien d'avant-guerre ne fut que très partiellement « nationaliste intégral », même dans les années 1920. Comme toutes les ligues, l'Action française, grassement

¹⁶ « Bleu » sans numéro ni référence, 20 mai 1936, F7, 13983, bleus de la PP et de la SN, 1936, dossier 6. Action française, mai, AN.

¹⁷ *Maurras*, p. 277, notes, p. 301-336 (même celles qui citent des lettres, anodines, des années 1880 ou 1890, sont puisées à des ouvrages antérieurs).

¹⁸ *Le Vatican, l'Europe et le Reich de la Première Guerre mondiale à la Guerre froide (1914-1955)*, Paris, Armand Colin, 2010, chap. 1-2 et 5, dont p. 247-258)

entretenu, longtemps plus que toute autre, par le très grand patronat français, toucha, d'emblée et d'abondance, des fonds de Mussolini. Dans la décennie suivante, ses liens politiques et financiers maintenus avec le fascisme italien l'incitèrent directement, d'après les archives policières, à célébrer la conquête italienne de l'Éthiopie comme l'acmé de la civilisation occidentale et chrétienne. Son « nationalisme intégral » cessa alors en outre de l'opposer à l'Allemagne, comme l'ensemble du fascisme français. Contre les judéo-bolcheviques et les Soviétiques, comment contester le champion de la croisade, alors même que Maurras et les siens étaient directement associés au complot contre la République secondé par les fascistes italiens et les hitlériens ? L'Action française et Maurras participèrent à chaque étape dudit complot, et plus que jamais depuis 1934, année célèbre non seulement pour son 6 février mais pour le choix définitif à l'été, de l'équipage Pétain-Laval par des bailleurs de fonds de la droite « républicaine » et des ligues. Les sources originales françaises (policières et judiciaires notamment) et étrangères excluent formellement la « divine surprise » de 1940.

Ces impératifs intérieurs conduisirent Maurras et son mouvement, si germanophobes qu'ils se proclamassent encore parfois, à pactiser avec le Reich hitlérien, qui les subventionna aussi¹⁹. Cette réconciliation s'afficha de plus à dater de 1937, publiquement motivée par la haine commune des Soviétiques et des juifs et l'amour pour Franco, autre héraut de la civilisation occidentale et chrétienne, dans l'Espagne duquel les chefs de l'Action française ne cessèrent de se relayer depuis le putsch aussi germano-italien qu'espagnol de juillet 1936. Elle n'est gratifiée que de deux lignes de la biographie, sur une « rencontre » culturelle Franco-Maurras de « mai 1938 ». C'est cette nazification de fait, totalement gommée par Olivier Dard, qui incita Pacelli-Pie XII au pardon solennel²⁰ omis par la notice. Le nouveau pape prononça, avec le soutien de son secrétaire d'État Maglione, la levée de l'excommunication à la mi-juillet 1939. La date en avait été à dessein choisie pour proclamer la haine de la République et, à un mois et demi de l'assaut allemand contre la Pologne, l'alliance publique de l'Action française naguère « germanophobe » avec l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie. En avril 1938, quand Paris afficha aux yeux du monde, via un article du cagouillard Joseph-Barthélémy, futur ministre de la Justice de Pétain, dans *Le Temps*, organe du Comité des Forges et voix officieuse notoire du Quai d'Orsay, sa décision de sacrifier la Tchécoslovaquie, l'ambassade allemande à Paris gloussa d'aise en transmettant à Ribbentrop les tombereaux d'outrages antisémites de *L'Action française* contre Prague. Fin août 1939, elle envoya avec la même allégresse les diatribes pacifistes du journal sur l'absurdité d'un combat contre l'Italie ou l'Allemagne, entièrement voué au fiasco²¹.

Le biographe a limité à deux lignes le constat que le « germanophobe et antinazi » était devenu fin septembre 1938, « à l'occasion de la crise de Munich », résolument pacifiste, car convaincu « que “cette guerre, [la France] la perdrait” ». Mais il n'a pas exposé au lecteur les motifs et modalités de cette mutation radicale du « nationaliste intégral ». La notice, elle, ne disait *rien* de cette option sidérante du partisan forcené de « la victoire sur une “Allemagne éternelle” détestée ».

Le fameux « mot antisémite », qui aurait échappé, « dont acte », au rédacteur de la brève notice, avait aussi échappé au biographe du Maurras de l'Occupation : son chapitre 10, « Le Commandeur au crépuscule » (1940-1952) ne contient qu'une allusion à la « question juive »

¹⁹ *Le choix de la défaite*, chap. 4, « Le financement allemand des ligues », p. 168-171, et chap. 6, « Les ligues et la presse », p. 319-325.

²⁰ Quatre lignes « du début de 1937 » au « décret du Saint-Office [du] 10 juillet 1939 », p. 196, contre vingt-quatre sur l'excommunication et ses conséquences, p. 150-173, sans explication sur « un certain accord avec l'Allemagne » reproché au Vatican fin 1927, p. 171, accord au cœur du conflit.

²¹ Sur l'avant-guerre, toutes allusions explicitées et sourcées, *Vatican*, chap. 1-2, 5, 9; *Choix* (dont *art. cit.*, « Conscience angoissée », du 11 avril daté du 12, p. 458, et index Joseph-Barthélémy et *Le Temps*), *De Munich à Vichy*, Paris, Armand Colin, 2008; sur l'Occupation, *Industriels et banquiers français sous l'Occupation*, Armand Colin, 2013; *Les élites françaises, 1940-1944*, Armand Colin, 2016.

(sans user du terme) : le soutien de Maurras au « premier statut des juifs d'octobre 1940 [...] au nom du “droit absolu de faire nos conditions aux nomades que nous recevons sous nos toits” » -- soit deux lignes, p. 211, des p. 199-218. Ladite question surgit enfin, avec le procès de janvier 1945, à l'occasion duquel il fallait bien aborder « l'affaire Worms », un de ses points majeurs : l'assassinat de Pierre Worms, père du célèbre résistant Roger Worms (connu sous le nom de Roger Stéphane), le 6 février 1944, date si symbolique pour le fascisme français (p. 221-223). Ce père, que l'historien appelle « Roger Worms », a fait l'objet d'un article de Maurras du 2 février 1944 intitulé « Menaces juives », « provocateur » selon son fils, le « désign[ant] à l'attention publique ».

L'article étant reproduit (et surligné) sur le site lescrises.fr, comme celui du 3 janvier précédent appelant à faire « tomber à Toulouse comme à Grenoble » (où des collaborateurs notoires venaient d'être abattus par des résistants) « des têtes de communistes et de gaullistes connus »²², on pourra lire la prose du « maître » que son biographe ne cite *jamais*. Quant au massacre (car c'en fut un) de Pierre Worms, au centre du procès, Olivier Dard le réduit à des allusions du président du tribunal de janvier 1945 : Maurras aurait procédé à « une dénonciation formelle », auprès de qui? dans quel but?, ce n'est pas précisé. La réponse de Maurras à cette accusation sybilline est en revanche complaisamment citée : « “Quant à dire comme vous le faites, M. le Président, qu'en février 1944, désigner un juif à l'attention publique, c'était le désigner lui ou sa famille aux représailles de l'occupant, à la spoliation et aux camps de concentration, peut-être à la torture ou à la mort, non seulement j'ignorais ces belles choses, mais je savais le contraire, qu'il y avait une foule de pays dans lesquels les colonies juives étaient florissantes, dans lesquels elles se procuraient tout au marché noir, qu'elles corrompaient profondément les populations paysannes. À ce point de vue je ne nie pas du tout la vérité partielle que vous énoncez, mais je dis qu'elle n'était pas générale. J'ai dit qu'il y avait un grand nombre d'endroits en France où le Juif était florissant, et il y en a encore en Allemagne.” » Mais, nous rassure le biographe, « les propos de Maurras sont tenus avant le retour des déportés », d'ailleurs ce dernier condamne, au tribunal, « la violence dont les Juifs seraient les victimes. » De ce salmigondis, ressort, par bonheur, l'innocence de Maurras : « l'avocat donne acte au ministère public d'avoir admis que le défunt avait été exécuté avant la publication de l'article » (p. 223-224).

Si l'historien avait consulté sur son héros, outre la collection de *L'Action française* de l'Occupation, le dossier de justice BB/18/7113, 8 BL 441 R, « Charles Maurras “Collaborateur” », joint à un dossier « Maurras Charles, de Susini Marc, Arnus Émile » (AN), il aurait découvert qu'il s'agissait d'un gros mensonge. Le tout lui aurait démontré 1° que Maurras, délateur inlassable des juifs, des communistes, des gaullistes, des francs-maçons, avait bien appelé au meurtre du père du résistant, lui-même gaulliste notoire comme toute cette famille Worms, par un article daté du 2 février; 2° qu'en pleine complicité avec l'Action française, six miliciens, agents de la Gestapo (Sipo-SD) de Lyon dûment mandatés par celle-ci, avaient le « 6 février 1944 » investi la « villa Méditerranée » des Worms à Saint-Jean-Cap-Ferrat; qu'ils l'avaient entièrement pillée, bijoux compris, pour « se payer largement pour leur triste besogne »; et qu'ils avaient enlevé Pierre Worms, le « condui[san]t en automobile aux Adrets de Fréjus [pour l']abatt[re] de deux coups de revolver tirés dans la nuque à bout portant » (abandonné sur place, « son corps fut retrouvé le lendemain près de la route par un cantonnier »)²³; 3° que « le parquet de Nice », aussi Action française, vichysto-collaborationniste et peu épuré que ses pareils de France, avait fourni à celui de Lyon de fausses

²² Reproduit <https://www.les-crisis.fr/quand-olivier-dard-fait-preuve-dun-dangereux-laxisme-envers-maurras-antisemite-notoire/#!prettyPhoto>, qui inclut mon article « Olivier Dard et Maurras, ni antisémite ni germanophile ni pronazi »; et à nouveau dans <https://www.les-crisis.fr/le-rond-de-serviette-d-olivier-dard-a-l-action-francaise/>.

²³ Lettre 385 du Procureur général d'Aix à de Menthon, 10 mars 1945, BB/18/7113, 8 BL 441 R, AN

dates tant de l'article de Maurras que de l'assassinat; qu'il avait même osé prétendre impossible de se procurer, en vue de vérification, les numéros quotidiens de *l'Action française*, édité sous l'Occupation à Lyon.

Tout ceci n'avait aucunement troublé toutes les instances judiciaires intéressées au dossier, d'Aix à Lyon. Le Procureur général près la cour d'appel de Lyon reconnut tout avec un cynisme consommé en écrivant sans inquiétude à de Menthon, le 20 février 1945, soit moins d'un mois après le verdict du procès (le 26 janvier), que la plainte du « capitaine Stéphane Roger » irait à la corbeille : « le parquet de Nice a fourni un renseignement erroné, mais il n'y avait aucune intention frauduleuse de la part du rédacteur de cette pièce pour tromper la justice; ce dernier d'ailleurs ne déposait pas sous la foi du serment [quasi aveu que la prétendue erreur n'était qu'une mensonge?]. Il ne me paraît pas possible non plus de rouvrir les débats en l'absence de tout chef d'accusation. Maurras a dénoncé le père du capitaine Stéphane Roger, ce fait a été jugé par la cour de justice et on ne peut y revenir.

Ce qui est punissable c'est la décision et non les effets de celle-ci qui ne peuvent être que des éléments moraux d'aggravation. Il n'y a donc aucun fait nouveau contre Maurras et par conséquent aucune possibilité d'ouvrir une nouvelle information. En outre, une instance en révision ne peut en aucun cas être formée contre un condamné. J'estime dans ces conditions que la plainte du capitaine Stéphane Roger ne peut être l'objet d'aucune suite ». Magnifique symbole du sabotage généralisé de l'épuration qui ravissait le garde des Sceaux François de Menthon et les hauts fonctionnaires de son ministère²⁴.

Last, but not least, l'« antinazi » Maurras avait, dès décembre 1942, peu après l'installation des Allemands à Lyon, reçu de la section lyonnaise de « la Gestapo », autorité de tutelle directe désormais, autorisation du « renouvellement [du] port d'arme » qu'il avait sollicité et obtenu de Bousquet (autre « germanophobe et antinazi »?) pour lui-même et toute la direction de *l'Action française*. Les Allemands l'appréciaient fort, non seulement pour sa délation et sa prose publique contre les rouges, les juifs, les gaullistes, les francs-maçons, etc., mais aussi pour son « attitude anti-anglaise et anti-américaine dans ses articles de journaux ». Ils lui accordèrent volontiers, en octobre 1943, « le renouvellement [annuel de ce] port d'arme »²⁵. Car, chacun le sait, l'occupant allemand distribuait libéralement les permis de port d'armes aux « germanophobes et antinazis », pour leur permettre de libérer leur patrie au plus tôt, à Lyon et ailleurs.

I. UNE COMMÉMORATION-CÉLÉBRATION PAR UN BIOGRAPHE FAISANT L'UNANIMITÉ DES « HISTORIENS DU CONSENSUS »

« On se demande ce qui a traversé l'esprit des auteurs du registre [des Commémorations nationales] lorsqu'ils ont proposé une commémoration nationale de cet ami des nazis et soutien au régime de Vichy », a observé le journaliste Thomas Hanke le 29 janvier 2018. « On se demande [aussi] ce qui [leur] a traversé l'esprit » en sélectionnant à cet effet un historien si entiché du « maître ». Et ce alors que Jean-Noël Jeanneney, interviewé le 23 mars 2018 par Emmanuel Laurentin à la Fabrique de l'histoire, sur France Culture, deux jours après l'annonce de la démission de dix des douze membres du Haut comité aux commémorations nationales, a tenu à disculper *une fois de plus* son collègue Pascal Ory et lui-même – décideurs de cette commémoration contemporanéiste – de toute admiration ou « approbation » de Maurras, et reproché à Mme Nyssen d'avoir « laissé penser » qu'il en allait autrement. L'« émotion » soulevée serait illégitime, et il n'y aurait aucune ambiguïté sur le caractère « anti-républicain » du « personnage », qui avait dit souhaiter « fusiller Léon Blum dans le dos »²⁶.

²⁴ Lettre du Procureur général de Lyon à de Menthon, 20 février 1945, et suites, aussi effarantes, riches en correspondance centrale du ministère, BB/18/7113, 8 BL 441 R, AN.

²⁵ *Les élites*, p. 70-74 (et mon prochain ouvrage sur la non-épuration en France).

²⁶ <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/lactualite-en-histoire-8>, et *infra*.

A. OLIVIER DARD ET L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES : « LES HISTORIENS DU CONSENSUS » CROISÉS CONTRE LE « FASCISME FRANÇAIS » DE DROITE

Si la « désapprobation » de Jean-Noël Jeanneney et de Pascal Ory est *sincère*, ils n'ont pas lu la biographie de Maurras, supposée avoir qualifié Olivier Dard comme commémorateur. On peut même se demander s'ils l'ont ouverte : son sous-titre, *Le maître et l'action*, explicite sur l'admiration de l'auteur pour son héros, ne figure pas sur la première de couverture. Dans la même hypothèse d'antipathie contre Maurras, ils n'ont pas lu la fameuse « notice » qui a évacué son antisémitisme au-delà de l'Affaire Dreyfus. S'ils ont lu tout ou partie des deux écrits, ils n'en ont pas été choqués. Ils ont estimé, comme le « Haut comité aux célébrations nationales » de 2011 (dont ils faisaient déjà partie, j'y reviendrai), non seulement que Maurras méritait comme Céline l'hommage national mais que leur pair Olivier Dard était apte à fournir à la population française dans un « recueil » officiel la connaissance de base sur le nouveau commémoré. Sans parler de leur respect pour la liberté d'expression historique contre la « censure » insupportable qu'aurait constituée le brutal retrait de la notice.

Notons que l'historien avait beaucoup pour plaire à ces juges et arbitres.

Olivier Dard a fait ses études d'histoire à l'Institut d'études politiques de Paris, y a préparé sous la direction de Serge Berstein et soutenu en 1993 sa thèse « Les Novations intellectuelles des années trente : l'exemple de Jean Coutrot »²⁷, publiée sous le titre de *Jean Coutrot : de l'ingénieur au prophète*. Il a amorcé là une série de travaux sur des chefs du fascisme français, tous passés par l'Action française et « le maître » Maurras, tel Bertrand de Jouvenel, hitlérien d'avant-guerre et d'Occupation. Sans négliger « *l'Action française*, Charles Maurras et Jacques Bainville », objet de diverses codirections d'ouvrages et colloques publiés. « Il s'inscrit dans la tradition de l'histoire politique renouvelée au sein de cette institution par René Rémond et ses successeurs, dont son directeur de thèse Serge Berstein », allusion de sa fiche Wikipédia²⁸ méritant précision.

Il perpétue en effet « la tradition » née dans les années 1950 à l'Institut d'études politiques sous l'égide de René Rémond, Raoul Girardet et Maurice Duverger, qui ont nié bec et ongles l'existence d'un fascisme français né de l'Action française au début des années 1920, antisémitisme obsessionnel compris. Cette équipe fondatrice a largement contribué des années 1950 jusqu'à une date récente à la formation des élites politiques. Son influence et celle de ses successeurs ont grandi au fil de la droitisation des dernières décennies, qui a institué une tutelle de fait de l'IEP sur l'histoire contemporaine²⁹ : cet héritier direct de l'École libre [privée] des Sciences politiques d'avant-Libération, où Jean-Noël Jeanneney a longtemps enseigné -- bien qu'il ait préféré depuis 2011, en tant que membre du Haut comité, son titre d'« ancien ministre » à celui de professeur émérite --, y a imposé les méthodes et problématiques de son « histoire politique ».

Et ceux qui ont un temps accompagné l'équipe fondatrice, à partir des années 1970, puis lui ont succédé, parmi lesquels Serge Berstein et Michel Winock, ont animé une campagne aussi féroce qu'elle contre l'idée même d'un « fascisme français » de droite et contre ceux qui osaient soutenir, archives originales à l'appui :

-- que l'Action française était bien « la matrice » *stricto sensu* de ce « fascisme français » ;

²⁷ Original, Atelier national de reproduction des thèses (ANRT), université Lille III, 1994.

²⁸ *Jean Coutrot*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1999; *Jouvenel*, Paris, Perrin, 2008; https://fr.wikipedia.org/wiki/Olivier_Dard, bibliographie. Sur son intérêt pour l'OAS, *infra*.

²⁹ Lacroix-Riz, *L'histoire contemporaine toujours sous influence*, Paris, Delga-Le temps des cerises, 2012.

-- que ses éléments issus de l'extrême gauche, tels Marcel Déat et Jacques Doriot, transfuges respectifs de la SFIO et du PCF, extrêmement minoritaires, s'étaient contentés de désertier leur camp initial sans avoir forgé ce fascisme ;

-- que ses bailleurs de fonds patronaux l'avaient dans les années 1920 porté sur les fonts baptismaux, aux côtés de la droite classique, dite aujourd'hui « républicaine », avec une ardeur fouettée en 1924 par le programme d'« impôt sur le capital » du Cartel des Gauches d'Herriot, programme pourtant strictement électoral et tôt remisé ;

-- que ces mêmes tuteurs patronaux avaient, pendant la Crise, œuvré à l'unification des fameuses « trois droites » respectivement libérale (orléaniste), bonapartiste et conservatrice (légitimiste). La « typologie », forgée par René Rémond d'une subdivision en « trois familles héritées des conflits du 19^e siècle [, qui] a fait date », note sa fiche Wikipédia³⁰, avait perdu toute pertinence dans la « radicalisation » droitière des années 1930, avant que leur fusion n'éclatât aux yeux de tous à l'été 1940³¹.

L'historien américain Robert Soucy avait présenté cette thèse sur le « fascisme français » en deux ouvrages, respectivement consacrés à sa « première vague », en 1986 (*French Fascism, the first wave, 1924-1933*), puis à sa « deuxième vague », en 1995 (*French Fascism, the second wave, 1933-1939*). Ils ont été traduits, pour le premier, au bout de six ans, pour le second, au bout de neuf : un des signes du veto de l'IEP contre tout débat sur « le fascisme français », que confirmèrent les attaques qui suivirent contre Soucy. Le premier livre avait reçu un titre partiel mais honnête, « *Le Fascisme français, 1924-1933* », le second, un titre trois fois fallacieux, *Fascismes français ? 1933-1939 : mouvements antidémocratiques* : l'affirmation d'un fascisme unifié et de droite y était remplacée par deux absurdités, un pluriel suivi d'un point d'interrogation; un sous-titre postiche complétait l'escroquerie³². Soucy avait osé imputer le fascisme aux décideurs économiques; nier « l'autonomie du politique »; enjoindre les « historiens du consensus », que le qualificatif mit en rage, de recourir non seulement à la presse, aux textes idéologiques publiés, aux « témoignages » *a posteriori* et à la seconde main, mais aussi aux archives originales, notamment policières (base de l'histoire politique, précisément), qui ruinaient leur thèse. Ce crime de lèse-majesté exigeait représailles.

En 2006-2007, Michel Winock et Serge Berstein lui livrèrent un assaut furieux, ciblant aussi d'autres historiens anglophones, entêtés sur le « fascisme français », sa composition et sa « matrice », l'Action française, tel Brian Jenkins³³. Serge Berstein se déchaîna en 2007 contre Soucy, un « des historiens étrangers, acharnés à vouloir démontrer l'existence d'un fascisme français », et contre l'ouvrage *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, accusé d'user du « terrorisme intellectuel appliqué par les staliniens zélés en une époque qu'on voulait croire révolue ». Le summum fut atteint par la revendication de la compétence exclusive des « historiens du consensus » : « la plupart des historiens français qui s'intéressent à la question ne voient guère l'utilité de continuer la discussion avec des partenaires qui refusent les termes normaux d'un débat scientifique », eux qui pratiquent « le croisement des sources multiples » [à l'exception des archives]. D'ailleurs, « si les arguments de Robert Soucy et de ses amis paraissaient historiquement fondés, ils auraient fait autorité depuis longtemps chez les

³⁰ Formule de https://fr.wikipedia.org/wiki/Ren%C3%A9_R%C3%A9mond

³¹ Robert Paxton l'avait d'ailleurs dit avec humour à Rémond, au cours du colloque sur *Les ouvriers en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, octobre 1992, Actes, Paris.

³² Éditions américaines, New Haven and London, Yale University Press, 1986 et 1995 ; françaises Paris, PUF, 1992; Éditions Autrement, 2004.

³³ Jenkins, « L'Action française à l'ère du fascisme : une perspective contextuelle », Michel Dobry, éd., *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 107-154; et Jenkins (dir.), *France in the era of Fascism. Essays on the French Authoritarian Right*, New York, Berghan Books, 2005, surtout « Introduction : contextualising the immunity thesis », p. 1-21 et Soucy, chap. 3, « Fascism in France: problematising in the era of Fascism », p. 65-104.

historiens français »³⁴. La guerre d'usure inexpiable conduite contre lui par cet aréopage a abouti en France à son effacement historiographique, d'autant plus radical que la traduction française des deux ouvrages du malheureux « historien étranger » a été rayée de la carte éditoriale : ils sont désormais introuvables, sauf d'occasion, à un prix *prohibitif*³⁵

Ainsi avait-il été confirmé que toute relique d'analyse « de classe » était strictement bannie de l'IEP ; et que la hargne des équipes fondatrices contre la thèse d'un « fascisme français » non issu de la gauche demeurait intacte. Ce postulat vieux de plus de soixante ans n'avait probablement pas eu des fondements exclusivement scientifiques.

B. LE PASSÉ BONIFIÉ DES CONTEMPORAINS DE L'OCCUPATION

Le trio initial Rémond, Girardet, Duverger de l'IEP, successeur de l'École libre des Sciences politiques au remarquable palmarès vichyste, a été largement présenté comme lié à la Résistance, qualité couramment considérée après-guerre comme valant adhésion à la démocratie et à la République. Raoul Girardet, dont le cheminement de l'Action française à l'OAS relève de la logique, aurait cependant, assure sa notice Wikipédia, comporté un glorieux passage à « la Résistance », récompensé d'une « Croix de Guerre 1939-1945 ». Mais, outre que cette haute récompense n'a pas toujours été attribuée à d'incontestables résistants, cette action résistante n'est étayée par *aucune* source historique. Tout au plus pourrait-on évoquer ici la « vichysto-résistance », concept dont l'IEP a fait depuis les années 1990 un usage immodéré, à la suite de Jean-Pierre Azéma³⁶. Les sources originales font des présumés « vichysto-résistants » de simples « vichysto-américains », qui ne rejoignirent au mieux de Gaulle qu'après un stage giraudiste : ladite fiche le concède³⁷. La fiche de René Rémond est lapidaire sur 1940-1944, à l'exception d'une recension des marques d'un catholicisme sis du côté de Vichy plus que de l'adhésion à la Résistance ou à « Témoignage chrétien ». L'hommage nécrologique de Raphaël Spina au « participant actif de l'aumônerie et de la Résistance normalienne », quoique vibrant, n'est pas plus étayé³⁸.

On dispose en revanche sur Maurice Duverger, d'archives *stricto sensu*, de nature à rectifier les notices officielles enflammées que son passé fasciste (le mot manque toujours), henriotiste et PPF, reconnu, n'a pas troublé. La nécrologie du « "pape" de la science politique

³⁴ Berstein, « Pour en finir avec un dialogue de sourds. À propos du fascisme français »? *Vingtième siècle*, n° 95, p. 243-246, cit., p. 244-245, souligné par moi; et Lacroix-Riz, « Remarques sur la bibliographie de la question d'histoire contemporaine 2007-2009 "Penser et construire l'Europe, 1919-1992" », *La Pensée*, n° 351, juillet-septembre 2007, p. 145-159.

³⁵ Précision fournie le 3 mai 2018 par Olivier Berruyer : <https://www.chasse-aux-livres.fr/prix/2130419828/le-fascisme-francais-1924-1933-robert-soucy?query=Robert%20Soucy>; https://www.amazon.fr/Fascisme-fran%C3%A7ais-1933-1939-mouvements-Robert/dp/2746704528/ref=sr_1_2?ie=UTF8&qid=1525287947&sr=8-2&keywords=robert+Soucy+1933; https://www.amazon.fr/s/ref=nb_sb_noss?__mk_fr_FR=%C3%85M%C3%85%C5%BD%C3%95%C3%91&url=search-alias%3Daps&field-keywords=robert+Soucy+1933&rh=i%3Aaps%2Ck%3Arobert+Soucy+1933

³⁶ Lui disent toute leur dette Bénédicte Vergez-Chaignon, *Les Vichysto-Résistants de 1940 à nos jours*, Paris, Perrin, 2008, p. 447, 479-480, dont les sources tardives ne révèlent que des vichysto-américains; et Barasz Johanna, « De Vichy à la Résistance : les vichysto-résistants, 1940-1944 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2011/2, n° 242 : elle admet que pour étayer ce vocable créé très *a posteriori*, 1° les archives font défaut (« Les références aux "pétainistes", "pétinistes" » et vichystes antiallemands et/ou patriotes ne sont pas abondantes, mais elles existent », mais celles mentionnées, de 1942 et surtout 1943-1944, à sa n. 21, ne sont pas citées), et 2° le concept se confond avec le « giraudisme » ne fut jamais une Résistance à l'occupant, mais un ralliement au futur vainqueur américain (*Élites, passim*, dont index Giraud).

³⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Raoul_Girardet, aucune trace de Résistance dans la « discussion », https://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Raoul_Girardet

³⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Ren%C3%A9_R%C3%A9mond; https://www.eleves.ens.fr/aumonerie/en_ligne/paques07/seneve011.html: Spina, dans *Histoire du STO*, Perrin, Paris, 2017, sur des catholiques vichystes érigés en résistants, remplace les sources par des « témoins ».

française » rédigée par *Le Monde*, dont il avait été « une des grandes signatures [...] ». Huit cents articles entre 1946 et 1994, souvent publiés à la “une” du quotidien », est, concernant sa biographie d’avant-guerre et d’Occupation, un chef-d’œuvre d’omissions ou de contrevérités dignes de la biographie de Maurras. J’en signale en italique les passages concernés, commentés plus loin. Le très jeune homme d’origine bourgeoise, passé par le « collège catholique Grand-Lebrun, où l’a précédé François Mauriac », « adhère » à 16 ans, « fin 1933, [...] à l’Union populaire républicaine, dont la figure de proue est un *jeune professeur de l’enseignement libre* en Gironde, Philippe Henriot, le futur ministre de la propagande de Vichy. En décembre 1936, Maurice Duverger rompt avec Henriot dont *l’art oratoire*, dira-t-il plus tard, le fascinait, pour rejoindre le Parti populaire français de Jacques Doriot. Le Parti populaire français (PPF) *n’est pas encore le mouvement fasciste qu’il deviendra*. Mais c’est *déjà* une formation populiste, antiparlementaire, où les *antisémites donnent de la voix*. Maurice Duverger est promu secrétaire de la Fédération du Sud-Ouest des jeunes doriotistes, l’Union populaire de la jeunesse française. “Tout cela, écrira-t-il dans un livre de souvenirs, était idéaliste et irréaliste. J’avais vingt ans” (L’Autre côté des choses, Albin Michel, 1977). » Il aurait d’ailleurs, « *à partir de 1938, [...] quitté le PPF parce “qu’il a dévié vers la droite”* », puis « se consac[r]e à sa formation de juriste [...], voie [...] choisi[e] un peu par hasard. [...] En 1942, il est reçu à l’agrégation de droit public après avoir soutenu sa thèse sur L’Affectation des immeubles domaniaux aux services publics. Professeur de droit à Poitiers (1942-1943), puis à Bordeaux (1943-1955), il est nommé dans la capitale en 1955 où il enseignera jusqu’à l’âge de la retraite, en 1985. [...]

Périodiquement, Maurice Duverger était sommé de s’expliquer sur ses engagements politiques d’avant-guerre et ses écrits de jeunesse sous l’Occupation. L’article qui lui a été le plus reproché figure dans les numéros de juin et décembre 1941 de la Revue de droit public et de la science politique. Intitulée “La situation des fonctionnaires depuis la révolution de 1940”, cette étude en deux parties porte sur les lois de Vichy qui excluent les juifs et les femmes mariées de la fonction publique. *Cet article*, répétait Maurice Duverger lorsqu’on lui en faisait grief, *se voulait purement scientifique, c’est-à-dire descriptif et neutre. Selon l’usage, l’auteur n’avait pas à juger du bien-fondé de ces mesures.* »³⁹

La notice passait rapidement sur le premier héros de Duverger, Henriot, un des chefs incontestés du fascisme français issu de l’Action française, catholique ultra, déchaîné contre la Révolution française, la République, son « école unique et gratuite » et ses lois, frénétique antisémite, anti-métèques, anti-maçonnique, anti-rouge, putschiste avéré depuis le 6 février 1934, associé à toutes les phases du complot contre la République, lié à Doriot de 1937 dans le cadre du « Front de la Liberté » qu’il dirigeait, pronazi de moins en moins discret et Munichois proclamé, etc. Ce qui ne l’empêchait pas, comme la plupart des ligueurs, tel Xavier Vallat, d’être membre et orateur privilégié de la droite classique, en l’occurrence de la Fédération républicaine de Louis Marin et François de Wendel, séduite par l’efficacité de son « art oratoire ».

Le Parti populaire français (PPF), fondé par la banque Worms à l’été 1936, puis richement subventionné par *tout* le grand capital (Comité des Forges et son président François de Wendel inclus) fut d’emblée un « mouvement fasciste ». Et d’autant plus fondamentalement antisémite que ses vrais maîtres, hauts cadres de la banque Worms (tels Pierre Pucheu, éminent membre de son bureau politique et François Lehideux, par ailleurs directeur général de la Société anonyme des Usines Renault (SAUR) de son oncle), avaient un passé Action française. Les transfuges du PCF, apparents dirigeants du PPF, tels Doriot et Marschall, affectés à la propagande de conquête des « masses » au-delà de leur Saint-Denis d’origine s’adaptèrent d’emblée à l’antisémitisme de rigueur. Mais ce parti n’eut pas à « dévi[er] vers la droite ». Sa chute d’avant-guerre ne résulta pas d’une « droitisation », mais des aléas consécutifs à la

³⁹ http://www.lemonde.fr/disparitions/article/2014/12/22/maurice-duverger-professeur-de-droit-et-de-sciences-politiques-journaliste-et-editeur_4544800_3382.html#g1oYAWGwv9vm7bm2.99

défaite ouvrière du 30 novembre 1938 : celle-ci en rendit l'usage et le financement du grand patronat momentanément inutiles, et ce brutal retrait l'obligea à quitter son siège début 1939.

S'il avait alors abandonné le PPF, Duverger n'aurait fait que s'aligner sur les chefs de son bureau politique, salariés de la banque Worms, qui désertèrent en invoquant leur brusque découverte du versement de fonds étrangers et anti-patriotiques : ils s'étaient aperçus, sidérés, que Doriot avait « été "arrosé" par le gouvernement de Rome » (mais ils omirent de parler des fonds allemands)⁴⁰. Quant à la « voie [...] choisi[e] un peu par hasard » par le jeune chef PPF de Bordeaux, elle n'était, pour le moins, pas antagonique avec son activisme politique, dans cette ville que « les Allemands [...] considéraient eux-mêmes [...] comme la ville la plus collaborationniste de France »⁴¹. Ses magistrats, conformes à ceux que Virginie Sansico a décrits, pour Lyon, font office de modèles de « la magistrature déshonorée » tant sous l'Occupation qu'après la Libération, où, presque tous maintenus en poste, ils battirent des records dans le sabotage général de « l'épuration »⁴².

On peut juger du caractère « purement scientifique, [...] descriptif et neutre » de l'article de 1941 de Duverger par le minuscule extrait qu'en reproduit la brève « discussion » de sa fiche Wikipédia : « L'élimination des fonctionnaires juifs des administrations publiques ne constitue nullement une sanction disciplinaire prise à leur égard. Ils ne sont point révoqués à cause d'une faute qu'ils auraient commise dans l'exercice de leurs fonctions, mais parce qu'on a estimé que l'intérêt public exigeait ce renvoi. La mesure qui les frappe a donc le caractère d'une mesure de nécessité publique »⁴³. Toutes les notices officielles, nécrologiques ou non, consacrées à Duverger, sont de la même eau que celle du *Monde*, telle ladite fiche. Elle cite non un extrait de l'article de 1941, mais le témoignage de novembre 1988 du doyen Georges Vedel, autre gloire de l'IEP, en défense de Duverger au procès que ce dernier intenta et gagna alors contre *Actuel*, hebdomadaire (du très bien informé Jean-François Bizot, héritier, pour le coup réellement anticonformiste, des Gillet de Rhône-Poulenc, précision absente de la fiche) qui avait rappelé ce lourd passé. Car, avait certifié Vedel, « loin d'approuver le principe des mesures frappant les fonctionnaires juifs et encore moins d'en favoriser l'application, Maurice Duverger en a proposé une interprétation totalement restrictive de nature à en paralyser l'effet, ce qui, dans les circonstances du moment, constituait la contribution la plus efficace qu'un juriste pût apporter à l'opposition aux textes qu'il commentait. »⁴⁴

Duverger, admet Wikipédia, a dès l'âge de quinze ans [...] milit[é] dans des groupes d'extrême droite bordelais » et, membre à Bordeaux du PPF, dirigé cinq ans plus tard son « organisation de jeunesse ». Puis, professeur de droit, il a accepté « durant l'occupation [...] d'enseigner à l'Institut d'études corporatives et sociales, fondé sous l'égide⁴⁵ du maréchal

⁴⁰ *Le choix*, index de tous les noms cités, surtout chap. 6, dont p. 266-269, et 306.

⁴¹ Rapport de mission d'inspection de la magistrature dans le ressort de la cour d'appel Bordeaux 1er-7 octobre 1944 remis à de Menthon, sous le couvert de l'inspecteur général des Services de la magistrature, Maurice Rolland, Paris, 11 octobre 1944, BB 18, 7114, 8 BL, 493 R, Giraud, avocat général près la cour d'appel de Bordeaux, collaborateur, AN.

⁴² Sansico, *La justice déshonorée 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2015, et mon prochain livre sur la non-épuration.

⁴³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Maurice_Duverger

⁴⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Duverger. Après rédaction du présent texte, mon collègue Michel Bergès, professeur de sciences politiques à l'université Bordeaux-IV, de Bordeaux m'a communiqué les deux articles suivants, de 2011 et 2015, qui ont été publiés sur le site *Internet* « Classiques des Sciences sociales », de l'Université de Chicoutimi (Québec) : http://classiques.uqac.ca/contemporains/berges_michel/cas_duverger/cas_duverger.html et http://classiques.uqac.ca/contemporains/berges_michel/Demystifier_maurice_duverger/Demystifier_maurice_duverger.html. Je l'en remercie vivement.

⁴⁵ Non, « à la fin de 1934, création qui avait exigé "de ses promoteurs beaucoup de courage et une longue persévérance" car le corporatisme ne bénéficiait pas à l'époque "des appuis solides et des hautes sympathies" qu'il devait s'attirer après 1940 », écrit Steven Kaplan, qui n'a jamais traité des années 1930 avant son article « Un

Pétain pour y former les cadres de la Révolution nationale. » Mais, l'agrégé de droit, à 25 ans, et toujours chef du PPF bordelais, n'aurait été « proche du régime de Vichy [que] pendant sa première période » et se serait « rapproché de la Résistance », affirmation ayant pour seule référence son énorme écho médiatique « après la Libération ».

C'est en effet seulement d'alors que date ce présumé rapprochement, pas amorcé dans « la [dernière] période » de Vichy, pas même, à la connaissance de l'occupant, après le débarquement du 6 juin 1944. Une « note » du 16 juin « sur l'institut d'études corporatives et sociale », incluse dans un « dossier 5 » des 16-30 juin 1944 rédigé pour Abetz par deux de ses collaborateurs, dont le Dr Karl Epting -- champion de la collaboration intellectuelle d'avant-guerre et d'Occupation à l'Institut allemand de Paris, qui disposait d'une puissante antenne à Bordeaux --, atteste:

1° que ledit institut était sous direction effective allemande : ses « dirigeants [...] » sont tous des hommes très sûrs, très éprouvés et parfaitement conscients de leur tâche. La politique sociale qu'ils propagent selon les directives de l'administration centrale de l'institut est parfaitement conforme aux conclusions du Congrès de Bad Salzbrunn » -- congrès nazi de mars 1944 auquel avaient assisté « les économistes et théoriciens pronazis venus de toute l'Europe [occupée] »⁴⁶ -- « et [elle] souligne la nécessité de la mise en œuvre d'une entente européenne en matière sociale, basée sur les principes de la communauté, de la personnalité et du rendement [*Leistungsprinzip*] ».

2° que l'IECF avait des activités et des effectifs impressionnants justifiant une sérieuse étude contemporaine : « un corps professoral et administratif de 470 personnes dont 84 à titre permanent », 1 823 étudiants à Paris et dans la région parisienne, 2 782 en province, « près de 5 000 [...] associés aux centres créés dans les services extérieurs [...] plus de 18 000 personnes » participant à ses séances régulièrement organisées en province); et que Bordeaux y était représenté par deux « délégués départementaux », dont « M. Duverger [Maurice], 21, rue Goya, Bordeaux »⁴⁷.

C. OLIVIER DARD PLÉBISCITÉ PAR L'HISTORIOGRAPHIE DOMINANTE

La contestation par Olivier Dard de la pertinence des archives policières et judiciaires pour l'étude d'hommes politiques, publicistes, idéologues étroitement liés au capital financier ne pouvait choquer le vivier intellectuel qui l'a nourri, puis agrégé et promu. Sa méthodologie n'a pas troublé davantage l'historiographie dominante extérieure à l'IEP, qui a de longue date abdiqué la problématique socio-économique en général, le marxisme en particulier, et a apprécié la contribution du refrain de « l'autonomie du politique » à la démolition de l'histoire « de classe », si vulgaire. Une partie de ce milieu n'est classée ni à droite ni à l'extrême droite, bien que la seule étiquette de « communiste » lui suffise pour disqualifier un enseignant-chercheur ou un chercheur comme « historien communiste » et à le bannir de toute session académique, de toute revue universitaire, etc. Or, la communauté académique était, au moins en histoire contemporaine, informée de l'intérêt que suscitait Olivier Dard chez l'extrême droite en général et l'Action française en particulier, et pas seulement à l'IEP et dans toutes les

laboratoire de la doctrine corporatiste sous le régime de Vichy : l'Institut d'études corporatives et sociales », *Le mouvement social*, n° 195, 2001/2, p. 35-77, citation p. 40. Cette création fascisto-synarchique (réalité esquivée ici), assurée d'emblée d'« appuis solides et [de] hautes sympathies », s'inséra dans le plan de liquidation de la république, et Vichy, né de ces hauts « appuis » accrut logiquement le budget de l'IECP.

⁴⁶ « Quisling economists and social theorists », dépêche *Associated Press* d'avril 1944 citée par Dan Plesch, *America, Hitler and the UN, Wartime Origins and the future UN*, London, I.B.Tauris, 2010, p. 150-151 et n. 21.

⁴⁷ Note citée, « Dossier 5 » cité, W3, 355, archives de Berlin, bordereau 3004, Berlin 12 mai 1948, reçu à Paris le 18 mai 1948, AN. W3, 347-359, correspondance interallemande Paris-Berlin 1940-1944 dite « archives de Berlin », transférée à Paris en 1947-1948, exceptionnelle source sur Vichy, voir *Industriels et Élités* (index Epting).

universités où Olivier Dard a été recruté. Ils étaient notoires bien avant que ne les eussent rendus publics : 1° la notice sur Maurras et ses suites; 2° l'annonce de sa participation au colloque « européen » blanc-aryen de l'institut Iliade du 7 avril 2018, au titre explicite -- « Repentance, ahurissement, avachissement... Stop ou encore? "Fiers d'être Européens!" »⁴⁸. Cette communauté ne s'est jamais émue d'attaches qui posent un problème dans la mesure où elles entraînent un rejet sans légitimité *scientifique* de sources incontestables (mais compromettantes) sur « le fascisme français ».

L'unanimité s'est donc faite sur la pertinence de la croisade de l'historien contre les « conspirationnistes », communistes et fascistes mêlés, les premiers étant la cible plus que les seconds. Elle se s'est jamais démentie depuis l'ouvrage de 1998 *La synarchie ou le mythe du complot permanent* qui lui a valu l'assentiment académique général⁴⁹. Ce brûlot s'inspire explicitement de la problématique exposée douze ans auparavant dans *Mythes et mythologies* par son prédécesseur Raoul Girardet⁵⁰, ancien militant de l'Action française passé au soutien de l'OAS, et un des chefs du combat contre la thèse subversive d'un « fascisme français » de droite. Olivier Dard y tape à bras raccourcis sur « le mythe de la synarchie », fondée par douze grands banquiers et/ou industriels, eux-mêmes puissants membres et infatigables financiers de l'Action française, renforcés ensuite par des dizaines puis centaines de leurs pairs issus du même moule politique. Leurs idéologues en étaient eux-mêmes adhérents, sauf ceux que « la synarchie-qui-n'existe-pas » avait, dans les années 1930 de la Crise, recrutés dans la gauche anticommuniste, syndicale, politique franc-maçonne. Il fallait désormais conquérir les masses au-delà des inspecteurs des Finances, des polytechniciens, des centraliens et des normaliens : on ne pouvait avec des hauts fonctionnaires et des membres de conseils d'administration séduire les prolétaires, les employés, les enseignants, voire les cadres de l'industrie, dont les « gens très bien » (Alexandre Jardin) redoutaient alors la radicalisation.

La synarchie ou le mythe du complot permanent est un livre essentiellement fondé sur l'écrit officiel et la seconde main, selon l'usage de l'IEP. La méthode, qui eût naguère scandalisé, ne fit pas ciller des historiens méprisant les « positivistes » empilant les annotations d'archives qui n'ont rien à apprendre aux esprits supérieurs, voire perturbent leur problématique. Nul ne trouva donc à redire dans le veto d'Olivier Dard contre les *milliers* de documents *originaux*, de toutes origines, auxquels il contestait toute valeur, au motif que, des années 1930 à l'après-Deuxième Guerre mondiale, ils seraient « de basse police ». On trouvera ci-joint un minuscule échantillon d'une « synarchie-qui-n'existe-pas » mais qui a fait l'objet d'enquêtes policières et d'instructions judiciaires depuis 1937 (après l'assassinat de Navachine)⁵¹. L'historien du « mythe de la synarchie » avait vraisemblable motif personnel à nier l'existence du « Mouvement synarchique d'empire » (MSE) : les principaux héros de ses

⁴⁸ <https://metamag.fr/2018/01/10/5eme-colloque-de-linstitut-iliade-le-7-avril-2018/>; https://humanite.fr/sites/default/files/files/documents/du_dossier_maurras-olivier_dard_a_la_chasse_aux_sorcières_wikipedia_france_0.pdf ; *infra* sur le colloque lui-même

⁴⁹ *La synarchie*, Paris, Perrin.

⁵⁰ *Mythes et mythologies*, Paris, Seuil, 1986.

⁵¹ Outre tous mes *op. cit.* à la note 21, présentation synthétique dans mes deux articles « La synarchie de l'entre-deux-guerres à l'après-Libération » : 1° partie, « La direction de la synarchie (1922-années 1930) », *La Raison*, n° 562, juin 2011, p. 17-21; 2° partie, « La stratégie putschiste de la synarchie (1933-1939) », *La Raison*, n° 568, février 2012, p. 17-20, articles ci-joints (PDF). Le premier article fournit, sources à l'appui, des éléments essentiels sur Henri Chavin, présenté par Olivier Dard comme un loufoque manipulé par des cagouleurs fous. Fasciste, antisémite, collaborationniste, assurément, Chavin l'était, ce qui habilita ce haut fonctionnaire de l'Intérieur (préfet sous la République) à une remarquable promotion sous Vichy : nommé « directeur général de la Sûreté nationale » 21 août 1940, et, en sus, le 16 février 1941, « secrétaire général à la police » (titre que porterait aussi Bousquet), « c'est à dire chef supérieur des Renseignements généraux [...], des services de Police criminelle [...et] du service de renseignements politiques et locaux ». Cette triple fonction fait du « rapport Chavin » un document essentiel, et une des bases de l'instruction des procès des ministres de Vichy. Voir note 53 sur la liste des documents présentés.

biographies, disciples du « maître », étaient issus de l'Action française, qu'il fréquente assidûment ; les recrutés « à gauche », qui n'y avaient pas appartenu, étaient synarques, tel le leader SFIO Charles Spinasse, grand ami et ministre de Léon Blum, embauché par la banque Worms dès le début des années 1920⁵².

L'appui unanime qu'a reçu Olivier Dard des historiens issus d'une institution universitaire naguère respectueuse des archives ne peut s'expliquer que par la droitisation générale du corps, l'expiation d'un passé parfois progressiste, la dépendance grandissante à l'égard des financements extérieurs, notamment patronaux et européens, tous facteurs qui ont aboli l'étude scientifique des élites de l'argent. Comment désormais agréer la seule idée que celles-ci aient fomenté un « complot contre la République », sous la houlette de leur fraction financière la plus concentrée, regroupée en « synarchie »⁵³? Qu'on écoute l'échange distingué, sur le thème « Être député sous la Troisième République » du 21 juillet 2012, entre Jean-Noël Jeanneney, responsable de l'émission « Concordance des temps » sur France Culture et héraut, comme tout l'IEP, de « l'autonomie du politique », et Jean Garrigues, professeur à l'université d'Orléans et président du Comité d'histoire parlementaire et politique, pour mesurer l'interdit académique qui pèse sur l'arrosage politique patronal : « la collusion » ou « la proximité des députés avec le monde des affaires », qui eût dû, au vu des archives, constituer l'essentiel du sujet, ne fut qu'effleurée. L'auditeur fut rassuré au surplus par l'affirmation de l'invité que, si la question s'était – à peine – posée alors, il y avait en revanche aujourd'hui des « garde-fous »⁵⁴. « Garde-fous » que contredit le dossier, un moment émergé, bientôt enterré, de la corruption de syndicats, d'universitaires, publicistes, hommes politiques, etc., pour un montant « 16,5 millions d'euros, retirés en liquide du compte de l'UIMM entre 2000 et 2007 » par Denis-Gautier Sauvagnac, délégué par le syndicat patronal à « la fluidification des relations sociales »⁵⁵.

Le « complot contre la République », ses décideurs synarchiques et ses exécutants cagouleurs meublent une gigantesque correspondance administrative, policière et judiciaire entre 1935-1937 et les décennies d'après-guerre. C'est ce crime de « trahison » (« atteinte à la sûreté intérieure et/ou extérieure de l'État », etc.), « infraction punie de la peine de mort en

⁵² On comparera la présentation de ce sous-héros de la thèse de Dard sur Coutrot, objet de nombre de ses travaux, dont « Charles Spinasse, du socialisme à la collaboration », *L'Information historique*, volume 58, mai 1996, p. 49-64 », avec outre *Choix et Munich*, index Spinasse, « Léon Blum haïssait-il la finance? 1936 et avant », <http://www.historiographie.info/documents/partie1finance.pdf> et [/partie2finance.pdf](http://www.historiographie.info/documents/partie2finance.pdf)

⁵³ Quelques copies d'archives sur « la synarchie-qui-n'existe-pas ». Noms cités, pour la plupart des personnages de premier plan Abetz, (hauts magistrats de la Haute Cour de Justice ; hauts fonctionnaires de la police ; Raymond Brugère, ambassadeur de France et secrétaire général du Quai d'Orsay (deuxième personnage du ministère des Affaires étrangères) en septembre-octobre 1944, cf. index de mes *op. cit.* à la note 21.

1. Traduction télégramme 674 Abetz sur synarques, Paris, 27 février 1941, 3 p., 3W, 222
2. Original télégramme 674 Abetz sur synarques, Paris, 27 février 1941, 3 p., 3W, 222
3. Rapport Chavin, mai 1941, 18 p., 3W, 192
4. Guérard, chef synarque, 28 février 1942, 2 p., 3W, 192
5. Perquisition Boudet, synthèse sur 95 fiches synarques, 19 septembre 1944, 2 p., 3W, 192
6. 95 fiches synarques, 19 septembre 1944, 5 p., 3W, 192
7. Audition Pétain sur synarchie par Béteille, 3 p., 19 mai 1945, 3W, 192
8. Brugère, extrait Veni, vidi, Vichy sur synarchie, 1945, 4 p., 3W, 192
9. Audition Pierre Vallé sur synarchie, 14 décembre 1945, 1 p., 3W, 192
10. Présentation couverture 5 auditions diverses sur synarchie, 1945, 1 p., 3W, 192

⁵⁴ <https://www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps/etre-depute-sous-la-troisieme-republique>, vers 48 minutes.

⁵⁵ Benoît Collombat et David Servenay, dir., *Histoire*; Guillaume Delacroix, *Enquête sur le patronat. Dans les coulisses du scandale Medef-UIMM*, Paris, Plon, 2^e édition, 2012; Lacroix-Riz, *Histoire contemporaine*, p. 74-75, 78; mine en ligne (taper UIMM fluidification, etc.).

vertu des articles 75 et suivants du Code Pénal »⁵⁶ -- et non pas la Collaboration -- qui constitua le *fondement juridique*, certes vite abandonné, des poursuites des ministres de Vichy par la Haute Cour de Justice⁵⁷. Mais « le complot contre la République » de l'entre-deux-guerres est désormais assimilé au « complotisme ou au conspirationnisme », concept qui a envahi le champ académique autant que le médiatique et ligote désormais tout esprit critique.

Olivier Dard entretient l'intimidation, par exemple en 2012, via la réédition de sa *Synarchie* et via *Vingtième Siècle*, revue qui a répandu la pensée congrue de l'IEP et mené la danse du scalp contre Soucy et sa problématique du « fascisme français »⁵⁸. L'historiographie bien-pensante l'a donc érigé en pionnier ou référence scientifique unique et bloqué tout débat sur la question. L'avis, en 2009, de Michel Margairaz, professeur d'histoire économique contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, second temple de l'Alma Mater, est significatif de cette unanimité : « parmi les responsables politiques, le mythe d'une "synarchie" ourdie par Jean Coutrot [non, par ses patrons de la banque Worms] a bien été déconstruit », par Olivier Dard, précise-t-il⁵⁹.

Ce dernier a trouvé le même appui sur tous les thèmes de ses travaux, Maurras inclus, et sur sa sélection arbitraire des « sources » vu l'évolution ultra droitière de l'histoire de l'Occupation, de Vichy, de la Résistance et de l'épuration. Parmi les acquis de la mise à l'écart des fonds originaux figurent les concepts creux de « vichysto-résistance » et d'« antisémitisme d'État », « français », pas « racialisé », pas exterminateur, débonnaire, présumé être celui du brave Maurras.

Peu importe que ce fameux « antisémitisme d'État » ou « français » ou « catholique », *leitmotiv* de l'historiographie cléricale⁶⁰, ait aboli les frontières avec le « racialisé » ou « ethnique » au moins depuis la première grande crise systémique du capitalisme (1873-1914). Celle-ci a unifié l'antisémitisme et l'antijudaïsme supposé s'en distinguer, et assuré en France, après la débâcle de 1882 de l'Union générale, fugace banque « catholique », le triomphe de *La France juive* d'Édouard Drumont (1886) puis de son quotidien (1892), *La Libre Parole*⁶¹. Qui lit la prose de *La Croix*, organe assumptionniste vatican, de la *Civiltà Cattolica* du RP Rosa, vraie voix officieuse du Vatican, et de Maurras et consorts sur l'Affaire Dreyfus, comprend qu'il n'y a qu'un « antisémitisme moderne ». Mais le distinguo cléricale a balayé les travaux scientifiques antérieurs⁶².

⁵⁶ « Ordre d'informer » du ministre de la Guerre (André Diethelm) contre les soixante ministres et secrétaires d'État de Vichy encore vivants « coupables de *trahison*, infraction punie de la peine de mort en vertu des articles 75 et suivants du Code Pénal », Paris, 13 septembre 1944, souligné et en majuscule dans le texte, F1a, 3309, correspondance générale, octobre 1944-mai 1945 et dossiers individuels de ces ministres, AN.

⁵⁷ Outre mes *op. cit.*, « Mise en perspective du procès Pétain », postface aux *Minutes du procès Pétain*, Paris, Les Balustres-MRN, 2015, p. 389-398; « La défaite de 1940 : l'interprétation de Marc Bloch et ses suites », in *Scissions syndicales, réformisme et impérialismes dominants, 1939-1949*, Montreuil, Le Temps des cerises, 2015, p. 9-46; et livre annoncé.

⁵⁸ Dard, « Mythologies conspirationnistes et figures du discours antipatronal », *Vingtième Siècle*, n° 114, avril-juin 2012, p. 137-151.

⁵⁹ En note infra-paginale, se référant à « *La synarchie* [...] et du même, *Jean Coutrot* [...] », « Les politiques économiques sous et de Vichy », http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=09&rub=dossier&item=92#_ftn39 »

⁶⁰ Exposé-débat sur « la face cachée du Vatican », 19 décembre 2017 et 25 janvier 2018, <https://vimeo.com/247929150> et <https://vimeo.com/253161897>

⁶¹ Jean Bouvier, *Le Krach de l'Union générale (1878-1885)*, Paris, PUF, 1960.

⁶² Raul Hilberg, *La destruction des juifs d'Europe* (tiré d'une thèse achevée en 1954), dont chap. 2 (« Les précédents ») sur l'histoire antisémite de l'Église romaine et la comparaison entre « Droit canonique » et « mesures nazies », Paris, Gallimard, 1991, vol. 1, p. 13-33; Paxton et Michael Marrus, *Vichy et les Juifs*, Paris, Calmann-Lévy, 1981, dont chap. II, « Les origines de l'antisémitisme de Vichy »; David Kertzer, *Le Vatican contre les Juifs. Le rôle de la papauté dans l'émergence de l'antisémitisme moderne*, Robert Laffont, Paris, 2002; Lacroix-Riz, *Vatican, passim*.

Comment être choqué, sur pareil terreau, par l'affirmation qu'« pétainiste convaincu [est] demeuré » de 1940 à 1944 parfaitement « antiallemand et antinazi ». Depuis des décennies, à partir du postulat IEP que Vichy n'a rien d'un « fascisme français » avant sa « dérive » lavalienne de 1942 voire avant la nomination de Darnand au « secrétariat du maintien de l'ordre » (janvier 1944), se sont accumulés les travaux dépréciant la Résistance active et glorifiant la « vichysto-résistance ».

Peu avant que n'éclatât le scandale de la notice d'Olivier Dard, Pascal Ory avait apporté sa caution à la transcription télévisuelle de l'ouvrage de 2008 de Simon Epstein, « économiste et historien israélien » d'origine française, *Un paradoxe français: antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance*⁶³. Après avoir bénéficié dès 2008 d'une ample campagne médiatique validant le « paradoxe » de vichystes résistants et de collabos de gauche, M. Epstein a dirigé deux « documentaires » diffusés les 3 et 10 décembre 2017 sur France 3, secondé par deux historiens approuvateurs : Olivier Wieviorka, qui centre ses travaux et ceux de ses doctorants sur la résistance intérieure active -- à écrasante majorité communiste, au vu des archives -- militairement inutile, voire ridicule, et sur la libération de la France et de l'Europe occidentale par les seules armées américaines⁶⁴; Pascal Ory, pionnier de « l'histoire culturelle », qui s'est dans les années 1970 intéressé aux textes *publics* des collaborateurs⁶⁵. Epstein s'est concentré sur les grands « vichysto-résistants » issus de l'Action française ou le subtil distinguo entre « antisémitisme d'État [français] » et antisémitisme hitlérien.

Ses deux adjoints se sont réservé le cas, 1° de « la gauche » devenue brusquement « collabo » en 1940, sous l'effet du traumatisme de la Grande Guerre et du pacifisme consécutif qui l'auraient frappée comme toute la population française, dirigeants politiques compris. Ainsi s'expliquerait en dernière analyse la Débâcle du printemps et de l'été 1940; 2° des communistes trahissant le camp de l'antifascisme entre le 23 août 1939 de la signature du pacte germano-soviétique et le 22 juin 1941 de l'attaque allemande de l'URSS.

Les trois intervenants ont pareillement négligé les fonds *originaux* de la période 1919-1944, pourtant largement ouverts à la consultation depuis les années 1990⁶⁶.

II. ... DE L'URGENCE DE LA RÉÉDITION DES « COLLABOS » AU RÔLE DU HAUT COMITÉ AUX COMMÉMORATIONS NATIONALES DE 2011 À 2018

A. UNE MISSION CIVIQUE ET CRITIQUE, RÉÉDITER LES FASCISTES?

Début janvier 2018, moins d'un mois après cette série télévisée si typique des révisions historiques en cours, Pascal Ory était une nouvelle fois intervenu sur une question qui le taraude

⁶³ Paris, Albin Michel, 2008, sans sources originales, et https://fr.wikipedia.org/wiki/Simon_Epstein.

⁶⁴ Voir, outre ses propres travaux, mentionnés par https://fr.wikipedia.org/wiki/Olivier_Wieviorka, la thèse de Claude Barbier, son disciple, qu'il a publiée dans la collection qu'il dirige chez Perrin (*Le maquis de Glières. Mythe et réalité*, Paris, Perrin, 2014) : l'affirmation aussi provocatrice que fantaisiste résumant l'ouvrage « la bataille des Glières n'a pas eu lieu » a valu à l'intéressé un grand écho médiatique : Jean-Marie Guillon, « De l'histoire de la Résistance » à l'histoire des Glières, un enjeu symbolique et scientifique », postface à la réédition *Vivre libre ou mourir. Plateau des Glières, Haute-Savoie 1944*, Annecy, Association des Glières/La Fontaine de Siloé, 2014, p. 209-237. <https://blogs.mediapart.fr/edition/les-controverses-d-un-village-francais/article/081116/la-resistance-sous-loccupation-oubliee-ou-mythifiee>.

⁶⁵ Ory, *Les Collaborateurs. 1940-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1976 (réédition 1997), que Thomas Fontaine et Denis Peschanski, auteurs de *La Collaboration Vichy Paris Berlin 1940-1945*, Paris, Tallandier, 2014, phare de la Doxa historiographique sur la question, célébré par les Archives nationales à l'occasion de la grande exposition parisienne de 2014-2015, selon eux « l'ouvrage de référence » (bibliographie « Pour en savoir plus », p. 307), et *La France allemande. 1933-1945. Paroles du collaborationnisme français*, Paris, Éditions Gallimard, 1995 (1977). Vision partielle et partielle de « la Collaboration », *Élites, passim*.

⁶⁶ <https://www.francetvpro.fr/france-5/communiqués-de-presse/quand-lextreme-droite-resistait-9973879> , <https://www.france.tv/documentaires/histoire/344097-quand-la-gauche-collaborait-1939-1945.html> ; critique sur Radio Galère, 14 janvier 2018, Marseille https://youtu.be/_jJ7MymFOFM

depuis plusieurs années, comme nombre d'éditeurs et d'intellectuels français : la réédition de la littérature collaborationniste, antisémite, anti-rouges, anti-métèques d'avant-guerre et d'Occupation en général, celle de Céline en particulier : celle qui avait connu son heure de gloire sous l'Occupation, quand les éditeurs français et aryens, d'une part, gagnaient de l'argent avec cette prose ignominieuse, d'autre part, participaient sans état d'âme apparent, à l'aryanisation alors à l'ordre du jour. En témoigne l'offre de participation des grands éditeurs, Gaston Gallimard, pendant toute l'année 1941, à l'aryanisation de Calmann-Lévy : les « fonds Barnaud » (directeur général de la banque Worms et délégué général aux relations économiques franco-allemandes) en ont conservé la trace⁶⁷. Début décembre 2017, le successeur de la maison, Antoine Gallimard, avait annoncé pour mai 2018 la republication, sous le joli titre d'*Écrits polémiques*, des trois textes surenchérissant dans l'ordure de 1937, 1938 et 1941 *Bagatelles pour un massacre, L'École des cadavres et Les Beaux draps*. Naturellement, avait précisé l'éditeur, ce serait avec « un appareil critique et une préface de Pierre Assouline »⁶⁸ -- dont de précédentes biographies font douter de la résolution critique⁶⁹.

Après que le Premier ministre Édouard Philippe eut dans une interview du 7 janvier 2018 au *JDD* exprimé son soutien à ce noble projet, Pascal Ory se prononça résolument pour la réédition : « Ce qui était anormal, c'est que ces pamphlets n'aient pas été réédités plus tôt. Ces textes sont des documents historiques importants, et il est normal de les réintégrer enfin dans l'œuvre de Céline. L'Humanité vit avec des cancers, ça ne sert à rien de dire: "Il n'y a pas de cancers !" Au fond, la censure est un aveu troublant. Ces textes auraient-ils une force telle qu'il faudrait les empêcher de resurgir? Au contraire, il faut les affronter directement, avec les armes de la critique scientifique. Sans cela, on aura la liberté d'Internet, sans l'appareil critique. »⁷⁰ Pascal Ory qui, on va le voir, était déjà intervenu au moins à deux occasions marquantes en faveur de la réédition de publicistes fascistes, songeait sans doute aux « armes de la critique » dont Olivier Dard est censé avoir « blindé », d'une part, la biographie de Maurras et, d'autre part, la notice, qu'il avait lui-même agréée en compagnie de Jean-Noël Jeanneney.

Ces intellectuels, de Céline à Rebatet en passant par Robert Brasillach (et la liste est encore fort longue) ne furent pas seulement fascistes d'ondes et de plume tant « littéraire » que quotidienne, à *Je suis partout* et dans le reste de « la presse allemande de langue française ». Ils collaborèrent tous, comme délateurs et/ou exécutants, « agents » du Sipo-SD de Knochen, à la liquidation des juifs, des rouges, sans oublier les gaullistes, etc.; ils participèrent à la curée de l'aryanisation, notamment en s'installant dans des appartements « juifs »; ces diverses pratiques les mirent en contact *permanent* et *matériellement intéressé* avec la « Gestapo », nom français courant du service, jusqu'au bout de l'Occupation⁷¹. Le troisième cité plus haut, Brasillach,

⁶⁷ Récit dans *Industriels et banquiers français sous l'Occupation*, p. 468-470, et Jean-Yves Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2008, chap. 2.

Liste des documents annexes, Archives nationales :

1. Lettre de Rives à Berthoud, 9 éditeurs aryansisation Calmann-Lévy, 8 mai 1941, 1 p., F37, 38

2. Rives, liste 9 éditeurs aryansisation Calmann-Lévy, 2 mai 1941, 2 p., F37, 38

⁶⁸ <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/la-reedition-des-pamphlets-antisemites-de-celine-n-est-pas-une-bonne-idee/86207>; https://www.fabula.org/actualites/gallimard-annonce-la-reedition-des-pamphlets-antisemites-de-celine_82669.php, etc.

⁶⁹ Dans *Une éminence grise. Jean Jardin (1904-1976)*, Paris, Seuil, 2007 (1^e éd., Gallimard, 1986), œuvre « de commande » qui a scellé une amitié illustrée par des invitations régulières de l'auteur dans la propriété suisse des Jardin (témoignage oral d'Alexandre Jardin, 2011), Assouline a transformé le synarque Jean Jardin, directeur de cabinet de Laval, à la germanophilie notoire depuis l'avant-guerre, en modèle de « vichysto-résistant » (le mot n'existait pas encore), voir *Élites*, index Jean Jardin.

⁷⁰ <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20180105.OBS0211/edouard-philippe-annie-ernaux-sansal-luchini-pour-ou-contre-la-reedition-des-pamphlets-de-celine.html>

⁷¹ Les exemples d'*Élites*, chap. 2, dont Jean-Hérolf Paquis et Céline, peuvent être étendus à tous, dont Robert Brasillach et Lucien Rebatet, cf. *infra*.

autre éminence de l'Action française⁷², rédacteur en chef de *Je suis partout* sous l'Occupation, familier d'Abetz et autres dignitaires nazis en poste à Paris (dont Epting) depuis le début des années 1930⁷³, « visite[eur d]u front de l'Est » en juillet 1943⁷⁴ et hôte assidu de l'ambassade d'Allemagne avec tous ses pairs⁷⁵ -- pour ne mentionner que quelques-unes de ses activités hors « plume » --, sera le héros de la prochaine biographie d'Olivier Dard. Avec l'appareil critique habituel?

Interrogé sur l'opportunité de « rééditer les mots bruns » par Sonya Faure dans *Libération* le 2 février 2018, juste après le retrait de sa notice Maurras du Grand Livre, Olivier Dard s'est prononcé en termes aussi catégoriques que Pascal Ory. Au nom, d'une part, de la louable lutte contre la censure, et, d'autre part, ce qui ne surprendra pas, de la croisade contre le « complotisme ». La journaliste, ayant argué qu'« il y a tout de même une responsabilité à publier aujourd'hui des œuvres d'auteurs d'extrême droite, qui ont collaboré avec Vichy ou le nazisme... », reçut cette réponse : « La responsabilité éditoriale existe, évidemment, mais le débat est sous-tendu par l'idée, discutable [vraiment, et discutée quand?], que la France d'aujourd'hui ressemblerait beaucoup à celle des années 30. Vous ne dissuaderez pas l'antisémite d'aujourd'hui d'être antisémite avec des notes en bas de page [raison probable de sa quasi-omission du sujet dans sa biographie de Maurras, de son mutisme complet dans sa notice]. De toute façon, celui-là n'achètera pas ces éditions avec appareillage critique. En revanche, elles peuvent permettre aux personnes désireuses de mieux comprendre ceux qui ont fait cette période de l'histoire. Lire *Les Décombres* de Rebatet, par exemple, est la meilleure manière de se mettre dans la tête d'un collabo. Censurer ces œuvres risque au contraire d'avaliser les thèses complotistes. Ce qui compte c'est la pédagogie et le décryptage. Arrêtons de penser que le public n'est pas mûr. »

Pourquoi choisir ce « personnage » (pour citer Jean-Noël Jeanneney sur Maurras) qui permettrait de « comprendre » les fascistes ou de « se mettre dans la tête d'un collabo »? Objectifs si préférables à l'étude des liens entre le « fascisme français » et ses bailleurs de fonds, français et allemands, avant la guerre et pendant, qui éclairent pourtant singulièrement le parcours et les activités de Rebatet, étoile de l'Action française et de *Je suis partout*, organe chéri de Maurras, tant avant la guerre que sous l'Occupation⁷⁶. C'était adresser un salut à un de ses deux mentors des Commémorations, Pascal Ory, qui a honoré d'une préface la réédition en 2015, par Bénédicte Vergez-Chaignon des *Décombres* de Lucien Rebatet, texte ouvert sur la question : « *Fallait-il republier ça ?* »⁷⁷. Mais oui, il fallait absolument « republier » Rebatet, dont la carrière nazie d'après-guerre, fut, quoique plus discrètement qu'avant (pas pour les RG),

⁷² (Long) rapport des RG sur le « Comité national de Vigilance de la Jeunesse » fondé le 29 février, mai 1936, F7, 13983, bleus PP et SN, 1936, dossier 6, AN.

⁷³ Direction des RGSN, PV auditions 77/2 et 77/3 de Karl Epting par René Seyvoz, 7 et 10 juin 1947, W3, 358, Interrogatoires et rapports de personnalités allemandes 1944-1947, et « Relations d'Otto Abetz avec certaines personnalités françaises (hommes politiques, intellectuels, artistes, milieux mondains, etc.) », PV audition par Marc Bergé et Léon Dauzas, 21 novembre 1945, F7, 15332, Abetz AN.

⁷⁴ Rapport de la DRGSN, février 1945, F7, 15296, DRGSN, agences de presse, divers dont Inter-France (de loin le plus gros dossier), AN.

⁷⁵ PV 3^e réunion commission de sûreté [Sûreté nationale] du 18 septembre, Paris, 19 septembre 1944, F7 14966, Listes d'arrestations demandées par la Sûreté générale (*sic*), IV C2, AN.

⁷⁶ En février 1941, date de réparation de *Je suis partout*, les RG recensèrent la liste des rédacteurs, dont Rebatet, tous liés à l'Action française, de cet « organe national et antisémite d'inspiration royaliste » d'avant juin 1940, RGPP, 7 février 1941, GA, R 6, Rebatet, APP (et *supra*).

⁷⁷ *Dossier Rebatet -- Les décombres ; L'inédit de Clairvaux* Paris, Robert Laffont, 2015.

presque aussi riche qu'avant la Libération⁷⁸, et marquée par des campagnes antisémites coordonnées entre nazis français et ouest-allemands⁷⁹.

La préface de Pascal Ory et l'œuvre « critique » de l'historienne -- qui chemine depuis plus de quinze ans entre la réhabilitation de Vichy, de Ménétreel à Pétain, l'exaltation des « vichysto-résistants », l'indulgence pour les épurés de Fresnes et pour Touvier sauvé par de charitables (présomés non-)réseaux catholiques, et l'indignation contre l'« l'épuration sauvage » des rouges barbares dans une France submergée par « des violences qui évoquent un pays en révolution, le terrorisme, les lynchages »⁸⁰ -- ont généré une avalanche de louanges personnelles et de soutiens à l'opportunité de l'initiative. Témoigne de ce double hosanna l'hommage rendu par l'hebdomadaire de « gauche » *Télérama* aux « historiens Bénédicte Vergez-Chaignon et Pascal Ory, qui ont magistralement établi le dossier intellectuel et politique accompagnant cette réédition. Ce livre, donc cette pensée, ce mouvement d'idées ne doivent pas être glissés sous le tapis de l'histoire au motif, parfois avancé, qu'ils seraient inopportuns, voire trop nauséabonds, à l'approche d'élections qui pourraient être profitables au Front national – mouvement, jusqu'à preuve du contraire, d'extrême droite. [...] Rebatet est de ces écrivains dont la lecture rappelle que le fascisme d'hier inspire encore, quoiqu'on dise, un courant politique d'aujourd'hui, et ce, malgré les tentatives de blanchiment idéologique auxquelles il procède avec, il faut bien en convenir, un certain succès. », etc.⁸¹

Notons que Pierre Assouline, (momentanément) déçu début 2018 que Gallimard eût été empêché de rééditer les pamphlets antisémites de Céline, avait le 13 octobre 2015 observé, en PS de sa recension aussi chaleureuse du 12 de la réédition de Rebatet : « Selon une information publiée par *L'Express*, les 5 000 exemplaires du premier tirage de ce *Dossier Rebatet* se sont vendus dès le premier jour. L'éditeur a aussitôt effectué un nouveau tirage. »⁸² Ce succès immédiat, ensuite considérablement amplifié, en France mais surtout en Allemagne (début janvier 2016), où la réédition de *Mein Kampf*, juste après, a également « fait un carton »⁸³, n'a rencontré ni ici ni là un public en quête de « pédagogie et [d]e décryptage » et de garde-fous antifascistes. Cet « énorme succès » ne doit rien à « une simple curiosité historique ou citoyenne » mais tout à l'intérêt politique d'un lectorat ravi de recevoir d'« un grand éditeur » ce qu'il devait auparavant « se procurer sous le manteau »⁸⁴. Vainement depuis 2015, quelques historiens mettent en garde contre ce « lot des rééditions idéologiquement rances, invitant à une

⁷⁸ Sur ses activités politiques et journalistiques et des années 1950 à 1970 (grand maître de *Rivarol*, il « fai[sai]t partie du comité de rédaction de la revue Valeurs actuelles en qualité de critique musical en septembre 1970 », fiche RGPP manuscrite, sans date, GA, R 6, Rebatet, APP.

⁷⁹ Long rapport RGPP sur l'impressionnant déploiement antisémite-anticommuniste de 1959, où on retrouve Bardèche, Rebatet, Coston, Xavier Vallat, etc., et marqué en décembre par « la campagne antisémite qui a débuté le 25 décembre 1959 à Cologne [...] et qui se manifeste principalement par l'inscription de slogans nazis sur les murs, a fait son apparition à Paris quelques jours après » : dans la nuit du 28 au 29 décembre, « les façades de plusieurs magasins israélites » rue de Turenne « ont été recouvertes de croix gammées tracées à la peinture », comme en divers endroits des 3^e, 4^e, 12^e et 15^e arrondissements, 8 janvier 1960, GA, R 6, Rebatet, APP.

⁸⁰ Vergez-Chaignon, citation, *Histoire de l'épuration*, Paris, Larousse, 2010, p. 321 sq. Dans l'ordre des mentions, *Le docteur Ménétreel, éminence grise et confident du maréchal Pétain*, Paris, Perrin, 2002; *Pétain*, Paris, Perrin, 2014; *Les vichysto-résistants; Vichy en prison. Les épurés à Fresnes après la libération*, Paris, Gallimard, 2006; *L'affaire Touvier. Les révélations des archives*, Paris, Flammarion, 2016.

⁸¹ Gilles Heuré, 10 novembre 2015, <http://www.telerama.fr/livre/les-decombres-fallait-il-republier-lucien-rebatet.133824.php>, et faire une recherche en ligne.

⁸² <http://larepubliquesdeslivres.com/rebatet-exhume-des-decombres/>

⁸³ <https://www.lesinrocks.com/2016/01/18/livres/pourquoi-la-reedition-de-mein-kampf-fait-un-carton-en-alle-magne-11799009/>

⁸⁴ Tribune d'Alya Aglan, Tal Bruttman, Éric Fournier et André Loez, janvier 2018 <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20180105.OBS0211/edouard-philippe-annie-ernaux-sansal-luchini-pour-ou-contre-la-reedition-des-pamphlets-de-celine.html>

réhabilitation quasi totale de Rebatet ou Céline... Une tendance inquiétante »⁸⁵ qui n'avait pas inquiété le jury des commémorations de 2018.

Les Français avaient vraiment besoin de lire ou relire la prose de Rebatet, cet antisémite et anticommuniste aussi haineux, ordurier et frénétique⁸⁶ que toute la cohorte à rééditer dont la liste ne cesse de s'allonger? Il leur fallait d'urgence « se mettre dans la tête » de celui qui se déchaînait quotidiennement contre les « judéo-bolcheviques » russes, et qui exalta d'emblée la croisade de la jeune Légion des Volontaires français contre le bolchevisme. Il en fut même un des fondateurs⁸⁷, mais, comme nombre de ses pairs, n'alla point se frotter à l'armée rouge (les crimes contre les juifs et les communistes de France, plus aisés, étaient seuls utiles à l'occupant⁸⁸) : ses pairs d'Action française ricanèrent à la mi-juillet 1941 sur celui qui incitait à partir pour le front russe et « s'était vanté “que s'il en avait un [fusil] il partirait”. [...] Quelqu'un lui en a donné un », mais il n'a pas quitté Paris⁸⁹. Les Français devaient absolument « comprendre » ce « “profiteur de la guerre” » comme le surnommaient janvier 1943 les « milieux de presse » qui opposaient son affectation de désintéressement à son tas d'or franco-allemand pour *Les Décombres* (les mêmes gains qu'engendrent les actuelles rééditions franco-allemandes) : il « a[vait] perçu, jusqu'à ce jour, environ 500 000 francs de droits d'auteur » pour « ce livre [...] très demandé » dont seule « la pénurie de papier » avait limité « le tirage [...] et [allait] percevoir [...] une très forte ristourne » de sa traduction allemande⁹⁰. Au fait, qui s'enrichit de la réédition, en sus des éditeurs?

B. LE HAUT COMITÉ AUX COMMÉMORATIONS NATIONALES DE CRISE (2011) EN CRISE (2018)

Si impatient de la réédition de Céline en 2018 après avoir soutenu celle de Rebatet en 2015, Pascal Ory ne fait que renouveler, comme son collègue Jean-Noël Jeanneney, la position qui a provoqué en 2011 la précédente crise du Haut comité : « l'inscription de Louis-Ferdinand Céline en 2011, dans le même calendrier [...] avait déclenché [un] barouf » contre lequel Gégouire Leménager mit en garde le Landernau mondain le 26 janvier 2018⁹¹. Les deux mentors d'Olivier Dard ont le 28 janvier 2018 forgé un distinguo inédit entre commémoration et célébration dans une tribune du *Monde* : « Commémoration de l'écrivain antisémite Maurras : “Commémorer, ce n'est pas célébrer” »⁹². Titre doublement trompeur : 1° « l'écrivain antisémite Maurras » n'a pas été ainsi qualifié par Olivier Dard, dont la notice a « glissé [cette caractéristique] sous le tapis de l'histoire »; le 23 mars 2018, interrogé par Emmanuel Laurentin sur l'absence de l'antisémitisme dans ce texte, Jean-Noël Jeanneney s'est d'ailleurs abstenu de

⁸⁵ Référence précédente, avec interview d'André Loez, faisant suite à une tribune signée par Loez, Bruttman, Johann Chapoutot, Fournier et Gérard Noiriel, le 15 octobre 2015, contre le projet de réédition commerciale par Fayard de *Mein Kampf*, <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-parti-pris/20151029.RUE1130/republier-mein-kampf-oui-mais-en-ligne.html>

⁸⁶ Rebatet est une vedette des fonds F7, W3, archives de Berlin, des AN, GA et PJ 40-45 (équivalents des fonds W3) des APP : voir sources de mes *op. cit.*

⁸⁷ Paris, tél. Abetz 2364, 8 août, W3, 355, AN, et RGPP, 11 juillet 1941, BA, 1914, Mouvement social révolutionnaire (MSR), 1939-1944, APP.

⁸⁸ Qui n'avait besoin de ces troupes, nulles sur le front de l'Est, que pour semer la mort en France, *Élites*, p. 67.

⁸⁹ RGPP, 15 juillet 1941, GA, R 6, Rebatet, APP.

⁹⁰ RGPP, 23 janvier 1943, GA, R 6, Rebatet, APP.

⁹¹ <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20180125.OBS1238/la-france-doit-elle-celebrer-charles-maurras-en-2018.html>

⁹² http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/28/commemorer-ce-n-est-pas-celebrer_5248372_3232.html#mSFWQBfChHEyxvbj.99; « Maurras. “Commémorer n'est pas célébrer”, un insupportable sophisme », *Libération*, 1^{er} février 2018.

répondre. 2° les deux contemporanéistes, *déjà* membres du Haut comité en 2011⁹³, n'avaient pas invoqué ce *distinguo* quand il fut décidé de célébrer Céline via la notice d'un littéraire, et non d'un historien, le « professeur Henri Godard, remarquable spécialiste de l'écrivain » qui, selon G. Leménager, ne pouvait être « soupçonn[é] d'avoir occulté tel ou tel aspect du personnage dans ses travaux. »⁹⁴

Catherine Backès-Clément ne partageait pas cet avis⁹⁵, et on ne saurait douter de la *célébration* d'alors, revendiquée par l'« avant-propos » du ministre de la culture Frédéric Mitterrand, et plus encore par la « préface » d'Alain Corbin, « membre du Haut comité des Célébrations nationales ». Ces deux seuls textes *publics* de 2011 anéantissent le *distinguo* de 2018 dans lequel un collectif d'historiens et d'autres intellectuels groupés autour de Tal Bruttman a dénoncé « un insupportable sophisme »⁹⁶.

Frédéric Mitterrand avait en effet ainsi conclu son « avant-propos » du « recueil » : au « service [de tous les personnages] et *pour leur rendre hommage*, les plumes les plus prestigieuses ont réécrit au fil de ces trois cents pages une histoire de France propre à *charmer nos imaginations* et nos esprits contemporains, propre à *flatter, stimuler ou interroger les héritiers* que nous sommes, de nature enfin à *inventer ce que pourraient être nos lendemains*. » Alain Corbin, autre contemporanéiste du HCCN d'alors, s'était enflammé dans ce texte (cité *in extenso*) :

« Il n'est pas facile mais il est passionnant d'établir une liste des *individus dignes d'être célébrés; c'est-à-dire de ceux dont la vie, l'œuvre, la conduite morale, les valeurs qu'ils symbolisent sont, aujourd'hui, reconnues comme remarquables. Cela n'est pas facile car les ressorts de l'admiration possèdent leur histoire. Tel qui a été, un jour, célébré se trouve par la suite ignoré, disqualifié voire conspué. En revanche, tel qui a été longtemps oublié bénéficie, parfois, d'un renouveau de gloire. Plus précisément, l'estimation de ce qui justifie la célébration se fonde sur des représentations, souvent transitoires, du héros, du grand homme, de l'artiste, du savant voire du saint.*

L'intérêt de ce volume résulte du rassemblement de ces figures successives. Comme chaque année, il s'agissait, pour le Haut comité, de les présenter toutes, grâce à la prise en compte de ce qui a pu, au cours des siècles, *fonder l'admiration*. C'est ce jeu entre la reconnaissance passée et ce qui justifie l'admiration actuelle qui sous-tend cet ouvrage. Les auteurs ont retenu ce qui, selon les modes d'appréciation qui se sont relayés ou qui se sont empilés, méritait d'être célébré et dont la mémoire devait être revivifiée.

De ce fait, la qualité de ce volume résulte de ce que *les auteurs, en bons historiens*, ont évité de se soumettre à l'immédiat pour *reconnaître* aussi *les mérites* de ceux qui, après avoir eu leur heure de gloire, commençaient sinon d'être oubliés du moins *d'être victimes d'un déficit de mémoire*. La liste ici présentée montre bien la *diversité des modes de reconnaissance de la grandeur* qu'il convient de prendre en compte et la *nécessité de surmonter l'oubli par la célébration*.

Afin de mieux me faire comprendre, je choisirai quelques exemples. Longtemps, des individus ont mérité d'être exaltés parce qu'ils se conformaient au modèle du héros plutarquien. Les défenseurs de la patrie, ceux qui s'étaient couverts de gloire grâce à de hauts faits militaires se devaient d'être célébrés. Depuis le milieu du XXe siècle, les mérites de ces hommes illustres tendent à ne plus guère être reconnus. Les saints, conformes à un modèle prégnant sur

⁹³ J'ignore depuis quand, la liste des membres du HCCN n'étant publiée sur son site que depuis 2011 <https://francearchives.fr/commemo/recueil-2011/39474>.

⁹⁴ <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20110120.OBS6577/doi-on-celebrer-louis-ferdinand-celine.html>; et https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_Godard

⁹⁵ Citée *infra*.

⁹⁶ « Maurras. "Commémorer n'est pas célébrer", un insupportable sophisme », *Libération*, 1^{er} février 2018, <http://www.liberation.fr/auteur/18300-un-collectif-d-historiens-professeurs-chercheur-militant-sociologue-et-scenariste>.

l'ensemble du territoire national durant des siècles, n'ont pas été considérés par la République comme dignes de beaucoup d'honneurs. Or, voici qu'ils retrouvent une présence sourde, grâce à l'emprise du *compassionnel*, à l'attention nouvelle portée au bienfait, au bénévolat, au dévouement. Le grand homme des Lumières, le philosophe, les promoteurs du progrès scientifique, utiles à l'humanité, les fondateurs de la République, à la fin du XIXe siècle, correspondent eux-mêmes à des *modèles* dont les récents sondages d'opinion révèlent qu'ils sont en net déclin dans les mémoires. Les grands artistes qui ont naguère – comme ce fut le cas sous le Consulat – fait l'objet, dès l'école, d'une injonction d'admiration ont, eux-mêmes, perdu de leur prestige.

Il convenait donc aux auteurs de ce volume de *reconnaître la diversité des modèles et d'éviter toute exclusive*, de montrer, en célébrant les anniversaires de 2011, *toute la richesse mémorielle* qui résulte du rassemblement des figures qui, au cours des siècles, ont mérité de survivre dans les mémoires. C'est là une façon de révéler, de *proposer à l'admiration des jeunes générations des hommes et des femmes qui ont construit l'histoire nationale*. En adoptant une optique compréhensive à l'égard du passé, en luttant de ce fait contre l'excès du présentisme qui constitue la grande tentation de notre société – laquelle, spontanément, ne sait plus guère exalter que ce qui échappe à la profondeur temporelle –, les auteurs de ce volume nous incitent à la réflexion sur ce qui fonde la commémoration et la célébration.

La saveur du livre résulte, en outre, de la découverte, au fil de cette navigation dans le temps, de la contiguïté d'hommes et de femmes dont les *mérites* furent différents mais *tous incontestables*. La célébration des anniversaires n'est pas qu'occasion de reviviscence du souvenir, elle permet aussi de repérer des simultanités qui éclairent l'histoire des siècles passés. »⁹⁷

Une campagne de protestation, animée notamment par Serge Klarsfeld, ayant abouti dans les meilleurs délais à l'exclusion du Grand livre le « modèle » Céline, Catherine Backès-Clément, *théoriquement* membre du Haut comité, fit le 22 janvier 2011 cette déclaration, un peu contradictoire (je souligne) mais finalement nette : « Je partage en tous points l'indignation de Serge Klarsfeld sur la célébration de Louis-Ferdinand Céline, décidée par le Haut Comité des célébrations nationales à l'époque où j'y siégeais (je n'ai pas reçu de convocation depuis plus d'une année). Tant que restent vivantes des victimes (dont je fais partie), une célébration officielle de Louis-Ferdinand Céline leur est insupportable. Ma mère me disait: "Tant qu'il n'y a que 20% d'antisémites en France, ça va." Ce qui voulait dire, "cela ne menace pas nos vies". Le nom de Céline me révoltait depuis plus de cinquante ans, je doute d'avoir approuvé cette décision sans mot dire. Suivant les règles de ce Haut Comité dans lequel chacun est libre de ses textes, je n'ai jamais pris connaissance avant publication d'un texte de présentation indulgent, et que j'aurais désapprouvé. En tout état de cause, je tiens à m'en désolidariser.»⁹⁸ La « philosophe et écrivain » cessa d'être membre dudit Haut comité, où Pascal Ory et Jean-Noël Jeanneney se maintinrent. Le second a, le 23 mars 2018 sur France Culture invoqué l'« assez fétide » affaire Céline de 2011 -- *sans autre précision* --, et admis qu'à cette date commémoration et célébration se confondaient. Si elle avait été si « fétide », et à but de célébration si limpide, pourquoi Pascal Ory et Jean-Noël Jeanneney n'ont-ils pas alors démissionné? C'est que, a avancé l'interviewé, le nouveau nom du Haut comité, relatif aux seules « commémorations nationales », était désormais « très clair ».

C'est donc ainsi « éclairés » que les deux piliers du « Haut comité » ont endossé la responsabilité de choisir Olivier Dard puis d'agréer sa notice, qu'ils avaient lue ou pas, « chacun

⁹⁷ <https://francearchives.fr/fr/commemo/recueil-2011/> et <https://francearchives.fr/fr/commemo/recueil-2011/39472>; souligné par moi.

<https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20180125.OBS1238/la-france-doit-elle-celebrer-charles-maurras-en-2018.html>

⁹⁸ <http://www.lepetitcelinien.com/2011/01/le-nom-de-celine-me-revulset.html>

[étant] libre de ses textes ». Que n'ont-ils conseillé au biographe de Maurras de modérer son admiration notoire pour « le maître » et de mentionner son antisémitisme entre l'Affaire Dreyfus et 1944 (ou au minimum, en 1936?). Et comment invoquer la simple liberté d'expression ou l'objectif scientifique quand l'interviewé du 23 mars a admis que sa mémorable présidence de la Commission du Bicentenaire de la Révolution française avait eu pour objectif de définir la Doxa sur l'événement : nous avons célébré « le 14 juillet » (1790, la Fête de la Fédération), « nous n'avons pas célébré la Terreur » [de 1793-1794].

Aveu intéressant, non seulement sur le but général de *propagande* des célébrations que M. Jeanneney anime depuis près de trente ans, mais aussi sur sa contribution personnelle à la liquidation de l'héritage *progressiste* de la Révolution française. Car il sert ainsi la vaste mission que s'était depuis les années 1960 fixée François Furet : « remettre en cause et remplacer l'histoire marxisante – qu'il appellera plus tard “jacobine” – de la Révolution », c'est-à-dire vouer à l'oubli le grand historien de la Révolution française Albert Soboul. Car celui-ci avait eu le grave tort de démontrer par les archives, comme ses prédécesseurs à la Sorbonne, Albert Mathiez et Georges Lefebvre, que la Terreur, par ses dispositions économiques et militaires -- c'est la proclamation du « maximum » des prix qui permit de nourrir les soldats français et rendit possible la « levée en masse » --, avait sauvé la nation française en « guerre totale » de l'anéantissement promis par l'Europe aristocratique coalisée en vue de rétablir l'Ancien régime⁹⁹. C'est cet objectif, non pas scientifique mais exclusivement politique et idéologique, qui a constitué le préalable à la croisade de Furet contre le communisme et l'URSS, comme l'a montré l'historien américain Michael Christofferson¹⁰⁰. À quel titre *scientifique* M. Jeanneney, spécialiste de « l'histoire politique, culturelle et des médias » de l'IEP, *entre autres* « président-directeur général de Radio France et de Radio France internationale de 1982 à 1986 » et lauréat de la troisième promotion, en 1983, des « French-American young leaders » (la première datant de 1981), avait-il été choisi pour édifier les Français sur l'histoire de la Révolution française, en évinçant ce qui avait représenté jusqu'à la décennie 1980 son principal courant historiographique?¹⁰¹

C. LE BILAN DE LA CROISADE OCCIDENTALE CONTRE LES LUMIERES ET CONTRE LA PENSEE PROGRESSISTE

Il est bon que, comme en 2011, la complaisance ou l'admiration pour des criminels se soit heurtée en 2018 à un barrage. L'antisémitisme d'un Céline et d'un Maurras est encore *partiellement* tabou, mais la fragilité de ce barrage est éclairée par l'impatience à banaliser, via les rééditions, l'appel au meurtre, la haine, l'injure des intellectuels collaborationnistes. Impatience illustrée par le colloque « européen » de l'institut Iliade le 7 avril 2018, où Olivier Dard a rapporté sur « La culpabilisation, une arme politique », dans le cadre du thème général « En finir avec la culture de la repentance » que partageait avec lui l'africaniste « racialisiste » Bernard Lugan¹⁰². Que se passera-t-il si disparaît le seul tabou actuel, l'interdiction de mettre en cause, sur le plan historique, la « destruction des juifs d'Europe » ou de six millions d'entre eux : c'est en France officielle le *seul* élément préservé de l'héritage historique et civique de

⁹⁹ Citation, William Serman, Jean-Paul Bertaud, *Nouvelle histoire militaire de la France 1789-1919*, Paris, Fayard, 1998, chap. 4, dont p. 93-94; Mathiez, *La Révolution française*, 3 vol., Armand Colin, 12^e édition, 1963; Georges Lefebvre, *La Révolution française*, Paris, PUF, 1951; Soboul, *Précis d'histoire de la Révolution française*, Paris, Éditions sociales, 1962 (et leurs thèses d'État respectives).

¹⁰⁰ Michael Christofferson, *French intellectuals against the Left. The Antitotalitarian moment of 1970s*, Oxford, Berghahn Books, 2004, *Les Intellectuels contre la gauche, L'idéologie antitotalitaire en France (1968-1981)*, Marseille, Agone, 2009, 2014, p. 506-507 et index Soboul.

¹⁰¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-No%C3%ABl_Jeanneney (longue liste de ses distinctions, notamment « européennes ») et <https://frenchamerican.org/young-leaders/earlier-classes/1983/>

¹⁰² <https://twitter.com/AbdelSansLeB/status/982554018697367554;>
<https://twitter.com/search?q=%23ColloqueILIADE&src=tyah> et https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard_Lugan

mai 1945, puisque la Doxa « mémorielle », cette machine de guerre contre l'histoire, a balayé le reste d'une guerre d'attrition allemande qui a fait des dizaines de millions d'autres victimes -- près de trente en URSS, dont un sur les trois millions de juifs que le pays comptait.

Or la visibilité de la « question juive », écartée jusqu'aux années 1980 de la plupart des manuels d'histoire du secondaire, n'a gagné le droit à la reconnaissance historique pour des raisons ni scientifiques ni civiques ni « mémorielles » : seulement pour des motifs d'opportunité liés à la fois au plan des dirigeants des États-Unis de liquidation de l'URSS mis en œuvre dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale -- impliquant appui décisif sur l'Allemagne occidentale à réhabiliter en tous domaines -- et à leurs objectifs au Proche-Orient. Le sort des « juifs d'Europe » dans l'entre-deux-guerres ne les avait pas intéressés, pas plus que leur « destruction » de 1939 à 1945. Ils avaient même mis leur veto jusqu'au début des années 1960 à ce que les grandes organisations juives officielles, l'American Jewish Committee et l'American Jewish Congress, y accordassent publicité. Fort dociles, surtout la première, aux vœux du Département d'État, qui verrouillait leur incursion dans ce dossier « allemand » brûlant, elles avaient en revanche obtenu quartier libre pour accabler l'antisémitisme des Soviets, comme l'a vaillamment exposé Peter Novick en 1999¹⁰³.

Quels historiens, même parmi les courageux qui se dressent contre la célébration de Céline ou de Maurras, protestent contre l'exclusion ou la criminalisation pure et simple, depuis plusieurs décennies, de catégories autrefois pourvues d'un droit de cité scientifique? Les dernières décennies ont ici sonné le glas de l'étude des populations privées de tous moyens de défense tandis qu'explosaient les profits monopolistes. Leurs défenseurs ou porte-parole ont été soit évacués, soit transformés en purs bourreaux, des rouges vernaculaires (présumés judéo-bolcheviques) à l'URSS à laquelle est déniée jusqu'à sa contribution militaire à la défaite de l'Allemagne hitlérienne. Quels barrages contre la marée droitière vont subsister, au rythme effréné où l'historiographie dominante radicalisée « révisé » tout et n'importe quoi, avec la complicité active ou passive de ses pairs, en piétinant les normes méthodologiques minimales? Après-guerre, un institut dont les fondateurs y avaient parfois un intérêt personnel direct a « glissé sous le tapis » le fascisme français et amorcé la réhabilitation de Vichy. Depuis l'ère Furet, la « culpabilisation » des Lumières et du progressisme et le matraquage antimarxiste et anticommuniste ont ouvert sur la « déculpabilisation » du nazisme et de sa « parole », que le très réactionnaire Wladimir d'Ormesson, oncle de feu Jean d'Ormesson, avait saisie dans « l'Église de France » dès 1951 : il décrit alors au plus réactionnaire Robert Schuman (fidèle du camp intégriste depuis l'entre-guerres qui dut juger ce courrier quasiment bolchevique)¹⁰⁴ l'offensive « intégriste » de l'ultra Pacelli, appuyé sur toutes « les têtes » sauvées de l'Action française, des nazis allemands, des fascistes italiens, des franquistes, etc., qui, « après une période d'écrasement, [s'étaient] remises à penser presque tout haut » et ne songeaient qu'à « se venger [...] des sanctions qui leur [avaie]nt été imposées » depuis la Défaite du Reich¹⁰⁵.

Le biographe de Maurras et bientôt de Robert Brasillach, qui mène la guerre contre les « conspirationnistes » marxistes, communique dans un colloque tenu sous l'égide d'un ancien responsable du Front national, Jean-Yves Le Gallou, « président du groupe FN puis MNR au conseil régional d'Île-de-France de 1986 à 2004, et député européen de 1994 à 1999 », sur « La

¹⁰³ *The Holocaust in American Life*, Boston, Houghton Mifflin, 1991, traduit en français en 2001 *L'holocauste dans la vie américaine*, Gallimard, Paris, 2001; bibliographie anglophone in Lacroix-Riz, « L'apport des "guerres de Staline" de Geoffrey Roberts à l'histoire de l'URSS : acquis et débats », préface à Geoffrey Roberts, *Les guerres de Staline*, Paris, Delga, 2014, p. XI sq.

¹⁰⁴ Sur Schuman, Lacroix-Riz, *Aux origines du carcan européen, 1900-1960. La France sous influence allemande et américaine*, Paris, Delga-Le temps des cerises, 2016, index.

¹⁰⁵ Lettre d'Ormesson à Schuman, n° 384, Rome, 26 juillet 1951, Saint-Siège 1944-1944-1960, 27, politique internationale, dossier général, janvier 1951-mai 1952, archives du ministère des Affaires étrangères, et *Le Vatican*, p. 652-653.

culpabilisation, une arme politique »¹⁰⁶. Ceux qui revendiquent le monopole de la démocratie et prétendent lutter contre l'antisémitisme piaffent de voir sortir des presses le poison prétendument adouci par leur appareil « critique ». Le 5 avril 2018, Pierre Assouline, transmutateur de « collabos » avérés, tel Jean Jardin, en peux résistants, s'est réjoui de pouvoir bientôt « signer la préface [des...] six [et non plus trois] pamphlets antisémites de l'écrivain Louis-Ferdinand Céline », munis d'« un appareil critique » (le sien?). Car, par bonheur, a-t-il annoncé, « la maison d'édition Gallimard “n'a pas fait marche arrière” sur la publication controversée des pamphlets de Céline », « projet » qu'elle n'avait « le 11 janvier [que] suspend[u]. » Et l'heureux préfacier s'est, réclamé sur Céline, comme l'avait fait Jean-Noël Jeanneney le 23 mars sur Maurras, de la quasi-approbation du projet de Gallimard par Emmanuel Macron au nom de de la liberté d'expression¹⁰⁷ – prise de position utilisée selon les besoins de leur cause respective par les deux intéressés¹⁰⁸. Cette référence significative de l'absence d'indépendance de l'historiographie dominante, souligne, au terme d'une affaire Maurras aussi « fétide » que l'affaire Céline de 2011, deux caractéristiques de l'historiographie dominante française :

1° son mépris de plomb des sources originales qui non seulement ne ternit pas le renom des spécialistes d'histoire contemporaine concernés mais constitue une condition *sine qua non* de leur prestige, l'important étant de ne jamais flétrir l'image irénique de nos classes dirigeantes, en n'en parlant point.

2° l'étroitesse de ses liens avec les gens « d'en haut », des ministres aux grands patrons, des institutions « européennes » aux « témoins » : l'histoire contemporaine, objet de premier plan de l'« information » médiatique de la population, exerce son magistère sous la tutelle des autorités. Cette discipline a toujours été liée à l'État, assurément, mais elle a dans les dernières décennies abdiqué ce qui restait de son « indépendance méthodologique ».

On ne peut que se féliciter de la démission de dix des douze membres du Haut comité aux commémorations nationales, vu l'usage de ce dernier. Cette bonne nouvelle n'apaisera pas la progression effarante de l'extrême droite qui, prétendument combattue sur le terrain électoral, notamment en vue du second tour des élections présidentielles de 2017¹⁰⁹, se déploie en tous lieux « culturels ». Les rééditeurs obstinés de la prose fasciste jurent qu'ils ont pour unique objectif de mieux informer le peuple français de ses périls, grâce à l'appareil « critique » dont l'affaire Olivier Dard-Maurras vient de démontrer la valeur. Qu'ont-ils à dire sur l'opportunité de promouvoir la pensée progressiste issue des Lumières (marxisme inclus) traitée depuis vingt ans en pestiférée éditoriale¹¹⁰? Ils ne trouvent manifestement pas d'intérêt dans la réédition d'ouvrages aussi explicites sur le fascisme français et son rôle dans les années 1930 et 1940 que ceux de Robert Soucy, désormais interdits d'accès au public francophone; et le *Veni, vidi, Vichy* du grand ambassadeur Raymond Brugère, « seul diplomate » démissionnaire le 17 juin 1940,

¹⁰⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Yves_Le_Gallou; <https://metamag.fr/2018/01/10/5eme-colloque-de-linstitut-iliade-le-7-avril-2018/>; https://humanite.fr/sites/default/files/files/documents/du_dossier_maurras-olivier_dard_a_la_chasse_aux_sorcieres_wikipedia_france_0.pdf; *infra* sur le colloque lui-même.

¹⁰⁷ <http://www.cicad.ch/node/24143/>, et entretien du 23 mars 2018 cité sur France Culture

¹⁰⁸ Le président a en effet déclaré « qu'il ne fallait “pas occulter la figure de (Charles) Maurras » mais après avoir félicité Klarsfeld de son veto contre la réédition des pamphlets de Céline, et « estimé que “les auteurs de textes antijuifs pourraient s'en donner à coeur joie si les pamphlets de Céline étaient réédités et légitimés par un éditeur prestigieux” », https://www.lexpress.fr/actualite/politique/au-diner-du-crif-macron-se-prononce-contre-une-reedition-des-pamphlets-de-celine_1990636.html; puis « écart[é] toute accusation de censure : “Il n'y a pas dans notre pays de police mémorielle et morale des éditions dans le sens où je dirai : “j'interdis la publication de ces écrits” », <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/0301391658725-au-crif-macron-affiche-sa-volonte-de-sattaquer-a-la-cyberhaine-2159416.php>

¹⁰⁹ Où nombre d'institutions et associations académiques ont dicté leur vote aux universitaires et criminalisé leur éventuelle abstention : références impossibles ici, vu la marée.

¹¹⁰ Traduction de *The age of extremes* d'Eric Hobsbawm, *L'histoire contemporaine*, p. 36; « Entretien libre » n° 5, Le Media, 26 février 2018, https://www.youtube.com/watch?v=c7_KzTgM7LM

jour de la demande d'armistice, gaulliste de la première heure dont de Gaulle fit son premier secrétaire général du Quai d'Orsay en septembre 1944¹¹¹. Les lecteurs de France seraient pourtant ainsi autrement mieux informés sur les périls du fascisme en général et du fascisme français en particulier.

Les choses étaient plus claires, en 1952, où « une employée de longue date aux éditions Grasset », dont le chef, Bernard Grasset, avait été le champion autoproclamé de la Collaboration, fit savoir en 1952, sans l'émouvoir, au ministre de la Justice : « M. Grasset » nous a annoncé qu'il mettrait en œuvre, « dès que son dossier en justice sera[it] définitivement classé »; « deux collections », 1° « les “écrivains du courage” », qui comportera des textes choisis de Rebatet, Brasillach, Bardèche, Maurras, [Alphonse de] Châteaubriant, Céline, etc. », 2° « un livre important tenu secret ici sur les “crimes de la Résistance”. Mais le titre et le préfacier ne sont pas encore connus. M. [René] Malliavin, qui signe Michel Dacier dans les *Écrits de Paris*, se tient à cet effet en rapports constants avec M. Grasset et M. Guiral, son collaborateur qui était à Gringoire. [...] Il n'y a rien qui puisse amadouer des hommes comme M. Maurras, M. Grasset ou M. Massis. »¹¹²

¹¹¹ Duroselle Jean-Baptiste, *L'Abîme 1939-1945*, Paris, Imprimerie nationale, 1982, p. 187, et ma note 53 *supra*.

¹¹² Lettre anonyme au ministre de la Justice [Léon Martinaud-Déplat] d'« une employée de la maison », Paris, 23 avril 1952, BB/18/7118, dossier 8 BL 507 R, société des éditions Bernard Grasset, petit dossier 1952-1955, AN, fautes de frappe corrigées. Document original reproduit en annexe, avec la couverture du dossier. Sur Malliavin, Action française, collaborationniste au « rôle important dans la propagande secrète d'Inter-France » (rapport de la DRGSN, février 1945, déjà cité, F7, 15296, DRGSN, AN), et Anne Grynberg, « Des signes de résurgence de l'antisémitisme dans la France de l'après-guerre (1945-1953) ? », *Les Cahiers de la Shoah*, 2001/1, no 5, p.171-223, Lacroix-Riz, *Choix, Munich*, et *Élites*, index (Agence) Inter-France.